



BUREAU  
D'INVESTIGATIONS  
ARCHEOLOGIQUES

9, rue de Vidaihan  
31130 BALMA  
05 61 00 49 85



ANIGMATIKI

CHEMIN DES BOIS  
30260 SARDAN  
04 66 80 14 63

## TOUR DU TAMPAN

ou TOURVIEILLE

ARLES (Bouches-du-Rhône)

### Étude historique, documentaire et archéologique

Période moderne

Liliane DELATTRE

Mylène NAVETAT

2010

Maître d'ouvrage :  
Conservatoire du Littoral  
Délégation PACA, Bastide Beaumanoir  
3, rue Marcel Arnaud  
13100 Aix-en-Provence

Gestionnaire du site :  
Parc naturel régional de Camargue  
Mas de Pont de Rousty  
13200 Arles



## SOMMAIRE

Données administratives	5
Résultats scientifiques	9
1. Étude historique et documentaire (L. Delattre)	10
1.1 Introduction	10
1.2 Contexte historique et géographique	11
1.3 Les 4 tours édifiées par la ville d'Arles (1607 – 1737)	14
1.3.1 La tour du Baloard	14
1.3.2 La tour du Tampan ou Tourvieille	15
1.3.3 La tour Saint Genest	18
1.3.4 La tour Saint Louis	19
1.4 Recherche documentaire	21
1.5 Des prix-faits à la réalisation de la tour du Tampan (1607-1614)	22
1.6 Conclusion	25
2. Étude archéologique du bâti (M. Navetat)	27
2.1 Contexte de l'intervention	27
2.1.1 Accessibilité du terrain et contraintes techniques	27
2.1.2 Problématique et méthodologie	27
2.1.3 Problématique de l'étude	27
2.1.4 Méthodologie : stratégie de fouille, système d'enregistrement, documentation graphique et photographique	28
2.1.5 Étude et analyses	28
2.2 Bâti	29
2.2.1 Plan d'ensemble et répartition des bâtiments	29
2.2.2 La tour du Tampan (bâtiment 1)	29
2.2.3 Le bâtiment est (bâtiment 2)	33
2.2.4 Le bâtiment nord (bâtiment 3)	35
2.2.5 Les structures annexes	36
2.3 Synthèse	37
2.3.1 La tour du Tampan	37
2.3.2 La transformation en exploitation agricole	38
2.3.3 Les dernières modifications	40
2.3.4 Conclusion	40
Bibliographie et Annexes (L. Delattre)	41
Bibliographie	42
I – Tour du Baloard	44
II – Tour du Tampan	46
Tableau récapitulatif de la documentation pour la tour du Tampan	59
III – Tour Saint Genest	61
IV – Autres tours	62





Données administratives

## Fiche signalétique

### Identité du site

#### Localisation

Région : Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Département : Bouches-du-Rhône (13)

Commune et code INSEE : Arles (13)

Lieu-dit ou adresse : La Bélugue

#### Références cadastrales actualisées

Commune : Arles

Année : 2010

Section : OV

Parcelles : 20

Statut du terrain : domaine public

Nom donné au site : Tourvieille

Coordonnées Lambert II étendu : X : Y : 1835800 : 3136000

Propriétaire du terrain : Conservatoire du Littoral

### Nature des découvertes

Mots clefs (thesaurus PATRIARCHE pour la chronologie et les vestiges immobiliers)

- sur la chronologie : Epoque Moderne, Epoque Contemporaine

- sur la nature des vestiges immobiliers: fortification, bâtiment agricole

- sur la nature des vestiges mobiliers : néant

## Générique des intervenants

### **Étude préalable pour la réhabilitation du château de Tourvieille**

Diagnostic architectural, paysager et structurel

Diagnostic historique et archéologique

Propositions pour des mesures d'urgence, la mise hors péril et les perspectives de réutilisation

Architecte, mandataire de l'équipe, Xavier BOUTIN

Archéologue, Liliane DELATTRE

Archéologue, Mylène NAVETAT

Topographe, Isabelle ROUGIER

Ingénieur, Erwan QUEFFELEC

### **Intervenants étude historique, documentaire et archéologique**

Archéologue, responsable de l'étude historique et documentaire, Liliane DELATTRE

Archéologue, responsable de l'étude de terrain Mylène NAVETAT

Topographe, Isabelle ROUGIER

Architecte, photographe pour photométrie, mise au net des relevés, Xavier BOUTIN

## Fiche d'état du site

### État des lieux avant intervention

Le bâtiment concerné par l'étude était abandonné avant l'intervention. Racheté par le Conservatoire du Littoral, il présente un état de conservation lacunaire. Les niveaux de circulation intérieurs originels ne sont pas conservés, les voûtes sont toutes effondrées. L'accès à certains endroits s'est révélé dangereux sous la menace de chutes de pierre ou d'effondrement de murs.

### État des lieux après intervention

Après intervention, le bâtiment présente le même état de conservation, l'opération n'ayant pas été destructrice pour le site, simplement observatrice.

### Éléments conservés

Les éléments appartenant à la tour de contrôle de l'accès au Rhône du XVIIe siècle sont conservés. Les traces de son extension et de sa transformation en bâtiment d'exploitation agricole sont encore visibles en partie en élévation.

### Extension du site

Le site est limité à la partie étudiée dans ce rapport. D'autres constructions contemporaines sont par ailleurs visibles sur le tracé du Rhône jusqu'à la ville d'Arles.

### Éléments non traités ou à surveiller

Le temps imparti à l'opération n'a autorisé qu'une vision partielle des vestiges en place. La forme de l'étude proposée ne permettait qu'une observation visuelle des vestiges. Bien que cette dernière ait autorisé une bonne compréhension des élévations, il serait nécessaire de surveiller toute opération de piquetage intervenant sur les élévations encore en place. De même, si des travaux entraînaient un décaissement de l'environnement immédiat du site, il serait nécessaire d'effectuer un suivi archéologique, afin de déceler la présence éventuelle d'une occupation antérieure, ainsi que les extensions agricoles de l'exploitation aujourd'hui disparues.





Résultats scientifiques

# 1. Étude historique et documentaire (L. Delattre)



## 1.1 Introduction

Depuis l'antiquité, le delta du Rhône offre un paysage d'une extrême mobilité. De nombreuses défluviations ont modelé et remodelé la Camargue et les fluctuations ont affecté le rivage avec la même puissance. L'intervention humaine a tenté de domestiquer le fleuve, d'assécher les marais, de désaliniser des étendues de terre, de détourner, d'irriguer. Ces entreprises ont connu des succès inégaux qui, associées aux crues et aux inondations, ont créé l'environnement que nous connaissons aujourd'hui et qui sollicite toujours l'intervention humaine.

Au Moyen-Âge comme à l'époque moderne, le commerce est étroitement lié à la navigation en mer et sur les fleuves. Des villes comme Arles et Beaucaire dépendent en grande partie du Rhône et de ses embouchures sur la méditerranée. La mouvance du delta excluait la construction d'un port et l'aménagement de routes terrestres pérennes. Les navires corsaires, pirates et plus généralement ennemis, sillonnaient la mer et pouvaient aisément remonter le fleuve. Pour se protéger de ces menaces, des dispositifs de surveillance et d'alerte ont été mis en place et ont concerné l'ensemble de la côte.

Pourtant, à partir du XVe siècle, la ville d'Arles s'inscrit seule garante de la sécurité du delta. Les terres lui appartiennent, le commerce lui profite et les dangers des incursions pirates l'atteignent directement. Durant près de 3 siècles, le Conseil décidera des moyens à mettre en œuvre pour surveiller la navigation et assurer la protection des personnes et du territoire. La tour du Tampan appartient à ce programme militaire, qui a débuté avec la tour du Baloard et se poursuivra, au gré des défluviations, avec la tour Saint Genest pour s'achever avec la tour Saint Louis.

## 1.2 Contexte historique et documentaire

Dès le XIV<sup>e</sup> siècle, et probablement antérieurement, la côte provençale était dotée de postes de surveillance aux embouchures et de farots qui permettaient d'observer les mouvements maritimes et de relayer les alertes par signal optique<sup>1</sup>. Des tours comme celles d'Albaron, de l'église fortifiée des Saintes-Maries-de-la-Mer, mais peut-être également des Fieus, de Roland sur le théâtre antique d'Arles<sup>2</sup> (fig. 13), du Brau, de la Motte, de Méjanès, de Romieu et de Montmeillan<sup>3</sup> (fig. 14) ont pu participer à ce dispositif de défense passive. Les menaces en Méditerranée venaient des Barbaresques, mais aussi des Catalans ainsi que des pirates et corsaires d'horizons variés.

Quelques tours ont pu jouer un tout autre rôle. Situées sur des axes de passage, elles permettaient de prélever des taxes. Les tours de Carbonnière et d'Entressens<sup>4</sup> ont pu participer à ces enjeux économiques. L'acte du 03 septembre 1607 attribue également cette fonction à la tour du Tampan.

D'autres sont liées à l'insécurité que les « Grandes Compagnies » font régner dès le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. De cette période troublée datent les fortifications d'Avignon et des Baux-de-Provence, les tours de Fontvieille et de l'abbaye de Montmajour. Ce contexte a pu également motiver l'édification de tours en Camargue.

À partir du dernier quart du XV<sup>e</sup> siècle, pour assurer la sécurité du territoire, une défense active est mise en place par la ville d'Arles avec, successivement, les tours du Baloard, du Tampan, de Saint Genest et de Saint Louis sur les axes navigables du Rhône.

---

<sup>1</sup> . Rigaud (Philippe) - *Pirates et corsaires sur le Bas-Rhône IX<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, 1991, p.37-57

<sup>2</sup> . Une étude du bâti en 2007 a permis à Vanessa Eggert, responsable de l'opération, de dater les élévations médiévales des XII<sup>e</sup> – XIII<sup>e</sup> siècles, tout en précisant que la fonction de la tour n'est pas encore été déterminée.

[http://www.adfi.fr/SiteAdfi/document?base=base\\_notices&id=N2007-PR-0080](http://www.adfi.fr/SiteAdfi/document?base=base_notices&id=N2007-PR-0080)

<sup>3</sup> . La tour de Montmeillan est datée du XVI<sup>e</sup> siècle par J.C. Duclos, mais cette datation tardive demanderait à être confirmée. Ses caractéristiques la rattachent vraisemblablement aux tours de guet. Il s'agit d'une tour circulaire, conservée dans son intégralité, avec un diamètre extérieur de 3,45 m. pour 11,40 m. de hauteur. L'escalier à vis débouche sur une terrasse dont la superficie étroite n'autorisait guère l'installation d'un canon et limitait le nombre de soldats en poste de surveillance. La tour émerge des actuelles bâtisses disposées en L, auxquelles elle est à peine rattachée. En partie haute, aucun indice ne permet d'étayer la présence initiale d'une bâtisse plus élevée que l'existant. En outre, à la hauteur d'un second niveau, s'ouvrait une meurtrière, aujourd'hui obturée.

La tour de la Porcelette semble avoir eu la même destination de guet. L'escalier à vis débouche sur une terrasse de plan carrée, d'une superficie réduite.

Les tours de Rougnouse, de Vazel, de Cazeau, de la Motte et le Fort de Pâques possèdent une surface plus importante.

<sup>4</sup> . Située entre les territoires d'Arles et d'Istres, Guillaume II des Baux y avait établi un péage qui entraîna des plaintes des Arlésiens dans les années 1330. Informations fournies par Christian Giroussens, de l'association des Amis du Vieil Istres.

De nombreuses tours sont datées du XVI<sup>e</sup> siècle et ont laissé penser qu'une idée de prestige avait pu motiver leur construction au cœur des mas<sup>5</sup>. Cette hypothèse serait à étayer tout autant que la datation des bâtisses<sup>6</sup>.

À ces multiples raisons d'édifier une tour, le Fort de Pâques apporte une motivation encore différente (fig. 19). Il fut édifié en 40 jours à partir de Pâques 1593, avec la participation de la Ligue arlésienne. Les protestants s'étaient emparés du château de Trinquetaille et il s'agissait de les contenir tout en assurant les communications avec la Camargue<sup>7</sup>.

Une étude systématique des archives pourrait probablement apporter quelques éclaircissements sur les fonctions prévalant initialement à la construction d'une tour, ainsi que sur les commanditaires et leurs motivations.

L'observation de la carte de répartition des tours montre néanmoins que ces constructions sont particulièrement denses en Camargue et qu'elles sont essentiellement situées en bordure des diverses branches du Rhône<sup>8</sup> (fig. 11). L'économie du territoire dépend en grande partie de ce fleuve, dont le delta n'a cessé d'évoluer au fil des siècles.

Avant la mise en place des deux bras actuels : Grand Rhône et Petit Rhône, le paysage deltaïque a connu de nombreuses évolutions et défluviations, induites par les crues, les inondations, l'instabilité des berges et les apports sédimentaires<sup>9</sup>. Durant l'époque médiévale, le bras principal était le Grand-Passon, complété de bras secondaires comme ceux de Saint-Ferréol, de Peccaïs, d'Albaron et d'Ulmet (fig. 11). L'assèchement des marais, la mise en place et l'entretien des digues – *chaussées* ou *levades* –, les drainages et l'évacuation des eaux de crues, constituent autant de sujets qui n'ont cessé de mobiliser les occupants de ce territoire si mobile. En 1542-1543, les grandes associations territoriales arlésiennes se mettent en place pour gérer, non sans difficultés, ces diverses préoccupations<sup>10</sup>. Au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, des projets, mais aussi des réalisations, concernent l'ensemble de la Provence. Le canal de Craponne, destiné à l'irrigation, est creusé en 1550 et l'ouverture de sa branche arlésienne débutera en 1581.

En 1587, une crue – *gros Rhône* - provoque le détournement du fleuve vers l'ouest, dans les terres dites de Fumemorte (Femme morte). Le nouveau chenal, le Bras de Fer, se formera progressivement avec un débouché au Gras du midy. Dans l'intervalle, pour assurer la

---

<sup>5</sup> . Paul-Albert Février - *Tours de Camargue*, Provence Historique, 1992, p.467-472.

<sup>6</sup> . Nos quelques visites nous ont révélées des tours qui semblent plus sûrement être à l'origine de la construction des mas. Seule la tour de Parade, avec son plan hexagonal et son raffinement, pourrait émaner d'un souci esthétique de son commanditaire.

<sup>7</sup> . Fassin (Emile) - Bulletin archéologique d'Arles, 1891 n° 4, pages 60-64.

<sup>8</sup> . Les tours de Montmeillan, d'Amphoux et le fort de Pâques défendaient la brassière de Montlong. La tour d'Amphoux possède d'appréciables dimensions et tous les niveaux sont dédiés à la surveillance (figs. 15 – 16). Le château d'Albaron est construit au XIII<sup>e</sup> siècle pour assurer la défense d'Arles sur le petit Rhône (la première mention serait de 1040, voir Courrier du parc naturel régional de Camargue, n° 33, 1989, *Les mas de Camargue*).

<sup>9</sup> . Provansal (Mireille) – *Le contexte physique : Du Rhône aux plaines, de la ville à la Camargue*, dans *Arles, histoire, territoires et cultures*, 2008, p.33 à 51, avec des cartes de l'évolution du delta.

<sup>10</sup> . Pichard (Georges) – *L'environnement naturel et matériel : les fondements agraires de la vie arlésienne à l'époque moderne*, dans *Arles, histoire, territoires et cultures*, 2008, p.524-525.

continuité de la navigation, une vidange et un canal sont creusés à mi-parcours du nouveau lit<sup>11</sup>, qui assurent le trafic fluvial jusqu'à son transfert sur le Bras de Fer.

Rapidement, de nouveaux atterrissements se forment sur le chenal et alors que plusieurs projets sont émis, une crue entraîne le fleuve dans une autre direction, celle qui constituera progressivement le Grand-Rhône. Dès 1706, les fermiers des gabelles avaient fait construire une écluse et creuser un canal pour gérer l'évacuation du sel des étangs, situés alors sur la rive gauche. En 1711, la montée des eaux a détruit l'écluse<sup>12</sup> et le fleuve s'est engouffré dans le canal des fermiers, empruntant ainsi un très net raccourci vers la mer. La navigation apparaît problématique et motive des travaux pour maintenir la voie fluviale par le canal des Launes jusqu'à l'embouchure du Bras de Fer. En dépit de ces interventions, la voie commerciale d'Arles s'avère particulièrement difficile en 1725 et des entretiens se révéleront nécessaires tant que le Grand-Rhône n'aura pas la profondeur nécessaire au trafic fluvial.

Ces incessantes mutations du paysage ont donné lieu à une cartographie particulièrement abondante qui débute en 1591 avec la carte de Pierre-Jean Bompard et se poursuivra avec des cartographes, ingénieurs, arpenteurs, géomètres tels que Antoine Coutard, Antoine Borel, Flour<sup>13</sup>, Jean Voortcamp et Jean Pommet (figs. 4 à 10)<sup>14</sup>. Mais elles ont surtout astreint les hommes à une perpétuelle adaptation, nécessaire au commerce maritime transitant par le Rhône mais aussi à la valorisation de l'agriculture et de l'élevage en Camargue.

À ces mouvances du delta, s'ajoutaient d'autres difficultés, les froids intenses du petit âge glaciaire (deux siècles et demi à compter de l'hiver 1565), les épidémies de peste, les disettes, les inondations, les sécheresses et les invasions de sauterelles. Vers le milieu du XVIe siècle, à la faveur d'une période de paix, Arles devient le grenier à blé de la Provence. Mais cette période florissante sera de courte durée, les guerres de religions s'ajoutant aux catastrophes naturelles. A la fin du XVIe siècle, la ville d'Arles se trouve dans une situation financière catastrophique qui la condamne à vendre une grande partie de ses biens communaux. De 1597 à 1626, 13000 hectares seront ainsi vendus, complétés de 20000 autres hectares en 1640<sup>15</sup>. La noblesse achète et crée de vastes domaines agricoles. De grands mas sont édifiés, tel le château de l'Armelière en 1606. Agriculture et élevage prospèrent mais subissent de nouveaux revers de fortune vers la fin des années 1650 puis au début du XVIIIe siècle avec une recrudescence de catastrophes naturelles.

---

<sup>11</sup> . Pichard (Georges) – *L'environnement naturel et matériel : les fondements agraires de la vie arlésienne à l'époque moderne*, dans *Arles, histoire, territoires et cultures*, 2008, p.542.

<sup>12</sup> . Deux versions sont relatées. La puissance du fleuve aurait entraîné la destruction de l'écluse : Dumas (Émilien) – *Statistique géologique, minéralogique, métallurgique et paléontologique du département du Gard*, 1876, tome II, chapitre XIII, p.670. Le fermier aurait omis de fermer l'écluse : Pichard (Georges) – *L'environnement naturel et matériel : les fondements agraires de la vie arlésienne à l'époque moderne*, dans *Arles, histoire, territoires et cultures*, 2008, p.547.

<sup>13</sup> . Géomètre qui interviendra en 1614 à la tour du Tampan pour arpenter les terres à l'usage du lieu.

<sup>14</sup> . Voir aussi : reproduction de la carte de Jean Bompar en 1594 et plan schématique de la Camargue en 1635, Benoit (Fernand) – *La Camargue*, 1961, p.21 et 23 ; Carte topographique de la coste de Provence par Flour Corrigéze et Jean Vortcamp en 1656 et carte des embouchures du Rosne par Noël Aduisard en 1711, Dumas (Émilien) – *Statistique géologique, minéralogique, métallurgique et paléontologique du département du Gard*, 1876, p.664 et 668 ; *Arles, histoire, territoires et cultures*, 2008, p.564.

<sup>15</sup> . Pichard (Georges) – *L'environnement naturel et matériel : les fondements agraires de la vie arlésienne à l'époque moderne*, dans *Arles, histoire, territoires et cultures*, 2008, p.535-536.

### 1.3 Les 4 tours édifiées par la ville d'Arles (1607 – 1737)

Tour du Baloard – Tour du Tampan

Tour Saint Genest – Tour Saint Louis

Vers 1469, le dispositif des postes de défense passive et des farots ne semble plus guère fonctionner, alors que les corsaires et pirates catalans, génois et basques sévissent sur la Camargue et mènent des incursions jusqu'aux murs d'Arles, pesant fortement sur l'économie du territoire. Outre les arraisonnements de bateaux de commerce, les pirates se livrent au rapt des paysans, éleveurs et saisonniers, ainsi qu'aux rapines sur les troupeaux.

La communauté d'Arles décide alors de se prémunir des dangers en se dotant d'un dispositif de défense active. En 1470, le comte de Provence, René d'Anjou, accorde l'autorisation de construire la Tour del Baloard sur le bras principal du Rhône<sup>16</sup>.

#### 1.3.1 La tour du Baloard

L'édifice, réalisé en 1472 sur la rive du Grand-Passon, aurait été pourvu d'une enceinte d'environ 200 m. de périmètre munie de tours à chaque angle et d'un donjon<sup>17</sup>. L'inventaire de 1494 fait état d'une tour dite dou Servi avec une chambre – d'une tour del Lyon avec une chambre – d'une grande tour sur laquelle s'élevait une tourelle (gardiola) – d'une forge, d'une cuisine, d'une boulangerie, d'une salle commune, d'un bureau, d'une chambre et d'une chapelle<sup>18</sup>. Une garnison de 30 soldats commandés par un capitaine y était établie. En 1527, pour parer à une éventuelle attaque de navires barbaresques, le Conseil renforce la tour du Baloard de 8 hommes et d'un canon<sup>19</sup>. Pierre Véran détaille la liste des capitaines de 1472 à 1615, élus annuellement par le Conseil de la Communauté parmi les collègues des nobles et des bourgeois<sup>20</sup>. La tour du Baloard semble avoir pleinement assurée son rôle si l'on en juge par la nette diminution des actes de piraterie. Mais les divagations du Rhône modifièrent le tracé de l'embouchure et, dès la crue de 1587, la voie navigable commença à se détourner de ce passage surveillé. Le creusement d'une vidange et d'un canal contribuera cependant à maintenir le trafic et l'élection non interrompue des capitaines jusqu'en 1615 paraît confirmer cet état de fait. En outre, un arrêt en date du 02 juin 1607 stipule que la tour est toujours opérationnelle et Barthélémy Brispan se voit retirer la permission d'en construire une autre à la même embouchure (Annexes La construction de la tour du Tampan, p.46). Le document précise que

<sup>16</sup> . L'orthographe varie de Baloard, Baloir, Bolovart, Boulevard à Boulevard, mais la tour portera également les appellations du Lion et des Gras, d'après le vocable donné aux embouchures sur lesquelles elle est implantée.

<sup>17</sup> . Rigaud (Philippe) - *Pirates et corsaires sur le Bas-Rhône IXe-XVe siècle*, 1991, p.48, note 53 avec renvoi aux archives municipales d'Arles FF 4 f° 37 (1470) et EE 17 f° 16 (copie de 1686).

<sup>18</sup> . Rigaud (Philippe) – *Une fortification à l'embouchure du Rhône, La torre del Baloard, 1469-1642*, 1990, p.32.

<sup>19</sup> . Fassin (Émile) – *Bulletin archéologique d'Arles*, 1890, n°6, p.85-88.

<sup>20</sup> . Véran (Pierre) – *Recherches pour la statistique de la ville d'Arles et son territoire*, 1790, p.231 à 235.

la construction est composée de trois boulevards ; qu'elle possède des munitions et de l'artillerie ; qu'elle est occupée par un capitaine et sa garnison et que ses fonctions résident en la protection des terres contre les ennemis étrangers barbares et autres pirates ainsi qu'en la protection des marchands et bateaux qui commercent sur le Rhône.

En juin 1615 le Conseil de la Communauté décide la démolition des fortifications, désormais inutiles, tandis que la tour sera maintenue en l'état. Il semble cependant que la démolition n'ait été effective qu'en 1642 et que les matériaux aient alors été utilisés pour les constructions environnantes. En 1873, Emile Fassin distinguait encore quelques vestiges de la tour près du mas de l'Eysselle. En 1985, Philippe Rigaud ne décelait plus aucune trace. Mentionnée sur les cartes anciennes, la tour du Baloard est également illustrée schématiquement sur deux documents (fig. 21).

### 1.3.2 La tour du Tampan<sup>21</sup>

En dépit de l'arrêt du 02 juin 1607, dans lequel la ville affirmait l'utilité de la tour du Baloard, les Consuls optent pour la construction d'une nouvelle tour dès le 08 juillet 1607. Le prix-fait est accordé au maître maçon Barthélémy Juran le 03 septembre de cette même année. La bâtisse sera réalisée au Tampan, c'est-à-dire sur la nouvelle branche active, le Bras de Fer.

La cartographie récente et l'image satellite mettent en évidence la trace fossile de ce chenal, aujourd'hui nommé vieux Rhône, et particulièrement la boucle sur laquelle veillait la tour du Tampan (figs. 25 - 26). Sur l'acte, il n'est plus fait mention de menaces extérieures, mais seulement de loger le capitaine de la tour du Baloard qui devra contrôler les autorisations et l'acquittement des droits de passage. Le prix-fait fournit ensuite des détails, qui nous ont permis de dresser le plan et la coupe, avec quelques imprécisions imputables au texte (Annexes La construction de la tour du Tampan p.46-48 et figs. 30 - 31). Antoine Borel figure parmi les signataires et en sa qualité d'architecte de la ville, il assurera la réception des travaux en 1614.

Entre le prix-fait de 1607 et l'année 1614, il semble en effet qu'aucun début de travaux n'ait été amorcé au Tampan. Cette situation, que les textes n'expliquent pas, pourrait provenir de l'efficacité du canal de circulation fluviale ou/et de l'extrême endettement de la ville à cette époque. Les mandats alloués au maître maçon Barthélémy Juran ne commencent à apparaître que le 12 avril 1614 pour se renouveler le 20 mai, le 22 juillet et le 1<sup>er</sup> octobre. Le 28 juillet 1614, Mamet Simon reçoit la commande d'une plaque où seront gravés les armoiries du Roi ainsi que celles de la ville<sup>22</sup> (fig. 35). Le 27 novembre 1614, Antoine Borel se rend sur les lieux, réceptionne les travaux comme étant conformes à l'accord, mesure les surfaces et calcule le montant dû à Barthélémy Juran : 1872 écus et 8 sous, qu'il convertit en 5116 livres et 8 sous<sup>23</sup> (Annexes La construction de la tour du Tampan, p.48). Il en fait acte le 04 décembre et le

<sup>21</sup> . Étudiée en détail, avec consultation et transcription des archives, par Boyer (Jean) – *La tour et le mas du Tampan*, Courrier du parc naturel régional de Camargue, n°16, 1978, p.5-19

<sup>22</sup> . La plaque gravée des noms des Consuls a été extraite de la construction et volée dans les années 1970. La plaque avec les armoiries est toujours fixée dans le mur sud de la tour, mais très effacée.

<sup>23</sup> . Une erreur de frappe s'est peut-être glissée dans l'article de Jean Boyer, car la somme totale devrait s'élever à 5616 livres et 8 sous.

maître maçon reçoit son solde 8 jours plus tard<sup>24</sup>. En ce même mois de décembre, les menuiseries sont réalisées par Abraham Sabonnadière, à l'exception du pont-levis, en attente de réalisation. Toujours dans ce même laps de temps, Antoine Bouche et Pierre Bergeret obtiennent un prix-fait pour réaliser la rampe d'accès extérieur, ainsi qu'un four, une cheminée dans la chambre du capitaine et une cloison pour diviser cette chambre en deux. Ces ultimes travaux devaient être achevés en février 1615, mais le dernier mandat délivré aux artisans indique que leur tâche ne s'est terminée qu'en juin 1615.

Pierre Véran rapporte que le dernier capitaine de la tour du Baloard aurait reçu son ultime mandat le 1<sup>er</sup> juin 1615<sup>25</sup> (Annexes Capitaines de la tour du Tampan, p.51). Le premier capitaine de la tour du Tampan sera Laurins Darlatan et on peut supposer son installation dans le courant du mois de juin, alors que les travaux sont effectivement terminés et que l'heure est à l'inventaire de l'armement (Annexes Armement de la tour du Tampan p.50). Si la motivation affichée par les Consuls se limite au contrôle des autorisations et à la perception des droits de passage, il n'en demeure pas moins que la tour est assez solidement armée et qu'au minimum deux canons sont installés sur la terrasse. Les archives consultées ne font pas mention du nombre de soldats affectés à la tour. Compte tenu des dimensions de l'ouvrage, la garnison devait être nettement moins importante que celle de la tour du Baloard<sup>26</sup>.

Le terrain associé à la tour est arpenté dès 1614 par le géomètre Flour qui compte 60 cesterées d'herbages (soit 15,716 hectares). La délibération du 08 juin 1615 nous apprend que le capitaine exerce également le métier de restaurateur puisqu'il fournit repas et boissons aux mariniers de passage. Pour cela, il a mis en culture un jardin à proximité de la tour et le Conseil passe un accord pour lui réserver ce droit (Annexes Herbages associés à la tour du Tampan, p.52). Quelques jours plus tard, le Conseil décide en outre de lui octroyer 6 cesterées (soit 1,5716 hectare) de terre pour l'élevage de 4 chevaux et 30 moutons à son usage. Cette portion d'herbage est figurée sur un plan dressé par Claude Gontran, daté du 08 juillet 1647, destiné à régler un contentieux de propriété entre la ville d'Arles et Richard Duport (fig. 27). La famille Duport a fait son apparition dans les ventes communales de 1640. En 1647, le litige qui l'oppose à la ville concerne quelques revendications de propriété, en particulier sur les 6 cesterées entourant la tour et sur les plages qui commencent déjà à se former sur le Bras de Fer. La sentence de 1647 confirme l'estime de 1640 (Annexes Le territoire de la tour du Tampan, p.53) dans laquelle les 6 cesterées restaient distincts et n'étaient pas inclus dans la valeur des terres. La ville est donc toujours propriétaire de la portion d'herbage associé à la tour.

Des atterrissements se sont donc formés assez rapidement sur le cours du fleuve, à proximité de la tour du Tampan, créant des îlots sableux qui dévient la navigation et portent un impact significatif à l'intérêt de l'ouvrage militaire. En 1656 le Conseil estime que la tour est désormais trop éloignée du fleuve et se questionne sur sa conservation ou sa démolition. Un rapport confirme l'inutilité de la tour et propose la construction d'un petit fort de Saint Genest, situé cette fois à l'embouchure même du Bras de Fer. Dans ce texte, il est à nouveau question du danger que font régner corsaires et « escumeurs des mers ».

---

<sup>24</sup> . Les mandats retrouvés par Jean Boyer s'étalent d'avril à décembre 1614 et totalisent un montant de 3216 livres et 8 sous. Il manque donc quelques mandats pour couvrir la différence de 2400 livres.

<sup>25</sup> . Véran (Pierre) – *Recherches pour la statistique de la ville d'Arles et son territoire*, 1790, f° 235 – 236.

<sup>26</sup> . 30 hommes, occasionnellement complété comme ce fut le cas en 1527.



La destinée de la bâtisse et de ses 6 cesterées sera d'être vendue. Richard Duport en sera l'acquéreur le 19 mai 1656 pour la somme de 3000 livres et cette petite portion de terre qui se trouvait isolée au milieu de son domaine intégrera l'ensemble de la Vignolle (Annexes Vente de la tour du Tampan, p.54). La tour, transformée en mas, portera désormais le nom de tour la Vignolle avant de devenir Tourvieille.

En 1684, une estimation réalisée à la requête des créanciers de François Duport détaille avec précision les surfaces et valeurs des possessions du Sieur Duport (Annexes Estimes et cadastres, p.55 à 57). Le domaine comprend les terres et bâtiments de la Vignolle ainsi que les herbages d'Amphise et de Cambeillongue pour une superficie totale de 7 782 cesterées 63 destres (soit 2 038,50 hectares) et une estimation totale de 84 122 livres 1 sol et 1 denier<sup>27</sup>. La tour est estimée à 3 593 livres 6 sols et 2 deniers. Le premier niveau est composé de deux pièces avec, dans la pièce située à l'est, un four à pain, un four à pâtes et un puits. Le second niveau est composé d'une pièce à l'est et de deux pièces à l'ouest avec ouverture vers le sud pour la première et vers le nord pour la seconde<sup>28</sup>. Un pigeonnier a été construit sur la terrasse, une petite étable et un bâtiment ont été ajoutés contre la rampe d'accès, et une bergerie couverte de roseaux a été accolée contre le mur ouest de la tour. Le domaine de la Vignolle est composé de jardins, d'herbages, de prairies, de bois de saule, de plantations de tamaris, de paluds et de plages. Il totalise une superficie de 5 210 cesterées et 9 destres (soit 1 364,70 hectares) pour une valeur de 53 250 livres 17 sols et 11 deniers. Le tènement d'Amphize totalise une superficie de 2 062 cesterées et 50 destres (soit 540,20 hectares) pour une valeur de 22 687 livres et 10 sols<sup>29</sup>. Le tènement de Cambeylongue totalise une superficie de 510 cesterées et 4 destres (soit 133,50 hectares) pour une valeur de 4 590 livres et 7 sols.

Si la tour est quelque peu réévaluée au regard de son prix d'achat de 1656, l'ensemble du domaine a été, pour sa part, fortement dévalué par rapport à l'estime de 1679 où sa valeur atteignait 100 000 livres. Les années 1671 à 1678 ont été marquées par de belles récoltes, mais la crise céréalière arrive en Provence en 1678 ; crue et inondation marquent l'année 1679 et la sécheresse est particulièrement marquée en 1683 et 1684. Ces divers facteurs pourraient éventuellement expliquer la baisse de la valeur du domaine.

Un relevé de 1791 montre que le domaine s'est alors agrandi, passant de 7 782 cesterées 63 destres (en 1684) à 11 178 cesterées avec trois mas et des terrains plantés en vignes. Pierre Véran, en 1794, complète l'inventaire en mentionnant une capacité d'élevage de 14 bœufs, 37 chevaux et juments, 3388 brebis et moutons, ainsi que 155 setiers de semences.

Le nom de la famille de Vernon apparaît au XVIIIe siècle, mais il ne semble pas qu'il y ait eu vente. Pierre Véran présente en effet M. de Vernon comme le représentant de M. Duport. Par ailleurs, un acte de partage du 25 prairial An XII (25 juin 1804) indique que la propriété échoit aux dames de Tressemanes et de Saint Cricq, toutes deux nées Duport. Le domaine aurait donc appartenu à la famille Duport de 1656 à 1821, date à laquelle il est acquis par Madame de Grille, née Du Bouchage.

<sup>27</sup> . Plusieurs erreurs de frappe se sont glissées dans le texte de Jean Boyer. Nous les avons corrigées en consultant le document original.

<sup>28</sup> . Cette description pourrait permettre de situer la chambre du capitaine à l'ouest puisqu'il s'agit de la seule pièce qui soit divisée en deux. Le prix-fait accordé en 1614 incluait en effet une cloison destinée à séparer en deux la chambre du capitaine. La cheminée figurant dans le même prix-fait devait donc être située dans l'une de ces deux pièces.

<sup>29</sup> . Dans ce tènement l'ancienne abbaye cistercienne Notre Dame d'Ulmet est décrite comme « une vieille mesure ruinée appelée nostre dame doumet »

Une aquarelle d'Étienne Tassy, datée de 1801, illustre la physionomie de Tourvieille en ce début du XIXe siècle (fig. 33). La tour est intacte, avec sa rampe d'accès, mais elle a été rehaussée d'un étage, une porte a été ouverte dans la façade pour accéder directement au rez-de-chaussée et une grande bâtisse a été accolée sur le côté ouest. L'auteur précise en marge de sa signature « Vue du mas de Tourvieille dessiné d'après nature ». Un dessin réalisé deux années plus tard reprend les grandes lignes de l'aquarelle, végétation comprise<sup>30</sup>.

Au début du XXe siècle, de très belles photographies montrent les changements réalisés (fig. 34). Sur la façade, la rampe d'accès a été supprimée, la porte d'accès au rez-de-chaussée a été obturée et une petite ouverture a été faite pour l'éclairage de l'escalier à vis. Sur le côté ouest, l'extension existe toujours mais son étage a été remanié, tant pour les ouvertures que pour la toiture. Sur les mâchicoulis, le parapet a été rétabli, ainsi que quelques créneaux et une avancée sur la façade sud. Une tourelle, également crénelée, a été édifiée au droit de l'escalier à vis. Sur la terrasse, un troisième niveau existe encore, mais il se trouve en retrait du parapet. Enfin, sur le côté nord, une tourelle de trois niveaux a été ajoutée, ainsi qu'un aménagement de moindre hauteur.

Avant la seconde guerre mondiale, la famille Forestat est propriétaire du Mas de Tourvieille et l'intérieur est en partie meublé, comme se souvient encore M. Yonnet. A l'étage, dans la grande salle voûtée ouest, accessible par un escalier situé au nord, était aménagé le salon vert. On pouvait alors circuler dans toutes les pièces, même si elles n'étaient pas toutes aménagées et M. Yonnet se souvient également du puits dans une salle du rez-de-chaussée.

Pendant la seconde guerre mondiale les Allemands occupent le site, qui sera ensuite acquis par la Compagnie des Salins. Des consolidations succinctes sont alors réalisées, comme l'attestent quelques photos des années 1970 (fig. 36).

### 1.3.3 La tour Saint Genest

Le 13 septembre 1656, les Consuls donnent à prix-fait aux frères Claude et Nicolas Lieutard, maîtres maçons d'Arles, la construction du petit fort de Saint Genest pour la somme forfaitaire de 5680 livres<sup>31</sup>. La tour, située sur l'île des Pougards, doit assurer la sureté du commerce et la défense du territoire. Le devis est extrêmement détaillé. La bâtisse prévue sera carrée, avec 36 pans (9,18 m.) de côté, ramenés à 20 pans (5,10 m.) à l'intérieur. Elle comportera 3 niveaux avec une terrasse munie de créneaux sur corbeaux. En plus des fenêtres pour la lumière, des embrasures et des meurtrières sont prévues pour les canons et les mousquets. La porte d'entrée sera située à hauteur du deuxième niveau et un escalier à vis desservira tous les étages. Les pierres nécessaires au blocage proviendront de la carrière arlésienne du Mouleyrès et les pierres de taille seront acheminées depuis la carrière de Beaucaire. L'ingénieur Jean Vortcamp participe au projet et soumet trois dessins dont l'un est conservé aux archives municipales d'Arles (fig. 39). La construction débute en novembre 1656. En mars 1658, Antoine Paulet, sculpteur, avait réalisé la commande d'une statue du saint de 3 pans (0,765 m.) de hauteur en pierre de Fontvieille, ainsi que les armoiries royales, celles de la ville et une

<sup>30</sup> . Manuscrit 490 des fonds patrimoniaux de la médiathèque d'Arles. J. Boyer, illustration p. 9.

<sup>31</sup> . Étude complète avec les documents d'archives : BOYER (Jean) – *La tour de Saint Genest*, Courrier du parc naturel régional de Camargue, n°5, 1975, p.8-16.

inscription sur marbre. Les travaux sont réceptionnés le 5 février 1659, alors que quelques compléments restent à réaliser. L'hiver 1658, particulier rigoureux, a provoqué le retard de la construction.

L'exceptionnelle crue de 1711 provoque une dernière défluviation du fleuve. Le Bras de Fer devient un bras secondaire, qui se comblera progressivement tandis que se formera le grand Rhône. Pierre Véran, avec une liste des capitaines de 1660 à 1737, laisse percevoir une occupation continue jusqu'à la construction de la Tour Saint Louis<sup>32</sup>. Le petit fort de Saint Genest a donc conservé un rôle sur le trafic maritime, en dépit des modifications du delta. En 1864, un dessin de Benoît Blanc, conservé à la Bibliothèque Méjanes d'Aix-en-Provence, témoigne de l'état ruiné de la tour abandonnée (fig. 39). Sur une carte de février 1914, la Tour St Genest est encore mentionnée<sup>33</sup>, alors qu'elle ne figure plus sur les cartes actuelles. Quelques blocs taillés épars, à proximité immédiate de la machine du Vaisseau, sur la rive droite de l'embouchure du vieux Rhône, constituent pourtant l'ultime témoignage de l'existence de la tour saint Genest<sup>34</sup> (fig. 39).

### 1.3.4 La tour Saint Louis

En 1737, la Tour Saint Louis est conçue par l'ingénieur militaire Mareschal. Elle mesure environ 9,70 x 9,20 m. et s'élève sur une hauteur approximative de 11,90 m<sup>35</sup>. Dernière construction défensive du Rhône, la tour est intégralement conservée et inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques. Son environnement préservé permet d'imaginer le cadre géographique des tours antérieures, lorsque les bateaux naviguaient sur le grand-Passon puis sur le Bras de Fer (fig. 40).

---

<sup>32</sup> . Véran (Pierre) – *Recherches pour la statistique de la ville d'Arles et son territoire*, 1790, f° 237 – 238.

<sup>33</sup> . Boyer (Jean) – *La tour de Saint Genest*, illustration p12.

<sup>34</sup> . Carte IGN 3044 OT – Port-Saint-Louis-du-Rhône et PNR de Camargue.

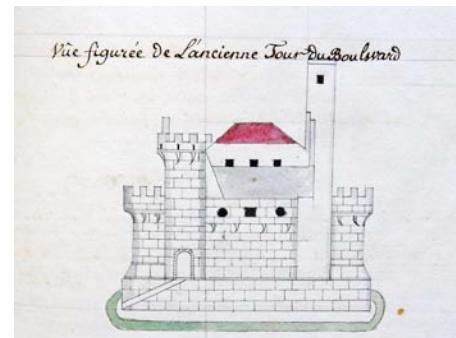
<sup>35</sup> . Nos mesures.

## Dimensions

Tour	Date	Plan	Hauteur	Source
<b>Tour du Brau</b>	XIIIe	environ 7,80 m.	environ 9,80 m.	P. Vérant
<b>Tour dels Fieus</b>	XIVe – XVe	environ 10,20 m. 15 m.	3 niveaux	P. Vérant Erudit fin XVIIIe
<b>Tour du Baloard</b>	1472	Périmètre de l'enceinte : environ 200 m.		P. Rigaud Archives
<b>Tour de Montmeillan</b>	XVIe	Diamètre ext. 3,45 m.	11,40 m.	Nos mesures
<b>Tour du Cazeau</b>	XVIe	4,50 m. x ?		Nos mesures
<b>Tour du Vazel</b>	XVIe	environ 7,80 m.	environ 9,80 m.	P. Vérant
<b>Tour d'Amphoux</b>	XVIe	11,60 x 8,82 m. environ 9,18 m.	12,42 m.	Nos mesures P. Vérant
<b>Fort de Pâques</b>	1593	9,745 x 7,80 m.		P. Vérant
<b>Tour du Tampan</b>	1614	13,26 x 10,20 m.		J. Boyer Archives
<b>Tour Saint Genest</b>	1656	9,18 m.		J. Boyer Archives
<b>Tour de Parade</b>	1723	Hexagone 1,90 m. / face	5,72 m. conservée	Nos mesures
<b>Tour Saint Louis</b>	1737	9,70 x 9,20 m.	11,90 m.	Nos mesures

Voir aussi les figs. 14 à 20 et 40.

## 1.4 Recherche documentaire



L'article de J. Boyer a constitué le point de départ de la recherche documentaire, qui s'est rapidement élargie par l'apport d'informations diffusées sur internet et par une bibliographie enrichie. Les consultations à la médiathèque et aux archives municipales d'Arles ont été largement complétées de sollicitations auprès de musées (musée de la Camargue, musée Arlaten d'Arles, palais du Roure à Avignon), d'institutions d'état (parc naturel régional de Camargue, service du patrimoine d'Arles, service régional de l'archéologie) et d'associations locales.

La recherche a ainsi permis de rassembler une importante documentation constituée d'archives, de cartes géographiques, de publications, de peintures et de photographies couvrant une période du XVIIe siècle à nos jours. Sur le terrain, cette documentation a été augmentée d'une visite de la plupart des tours encore existantes en Camargue. En effet, si l'intérêt était centré sur la tour du Tampan, l'étude se devait d'insérer la construction dans son contexte historique et au regard des édifices comparables. Le système défensif global de la Camargue a ainsi été appréhendé dans une période élargie du XIVe au XVIIIe siècle.

La tour du Tampan ayant rapidement perdu sa fonction militaire initiale, la recherche s'est également attachée à rendre compte des transformations qui l'ont affectées à partir de sa démilitarisation et de sa vente en 1656 jusqu'à son acquisition par le Conservatoire du littoral en 2008.

Une grande partie des documents recueillis est présentée dans ce volume I en annexes et dans le volume II dédié aux illustrations.

## 1.5 Des prix-faits à la réalisation de la tour du Tampan (1607-1614)

L'étude archéologique et les relevés<sup>36</sup> offrent l'opportunité d'observer les points concordants et discordants entre les termes des prix-faits élaborés par les consuls<sup>37</sup> et la construction réellement conçue par les bâtisseurs.

Le premier prix-fait, établi en 1607, détaille l'ensemble de la construction, ne laissant en suspens que quelques points tels que le nombre et les dimensions des ouvertures, la hauteur des salles et du parapet, le nombre de corbeaux et de créneaux, ainsi que d'autres détails. La construction a cependant tardé et il fallut attendre 6 années avant que le chantier ne débute. Dans ce laps de temps, les prescriptions ont pu être modifiées et aucun texte conservé n'en fait part. L'étude du bâti peut ainsi contribuer à relever les modifications survenues depuis le prix-fait et au fil de la construction.

Le plan était initialement prévu avec un volume intérieur de 5 cannes (10,20 m.) x 4 cannes (8,16 m.). Les murs recevant les retombées de voûtes devaient avoir une épaisseur de 6 pans (1,53 m.) et les deux autres une épaisseur de 4 pans (1,02 m.) (fig. 30).

Le plan effectivement réalisé présente un volume intérieur de 5 cannes et 6 pans (11,24 m.) x 4 cannes et 2 pans (8,67 m.) au niveau 1 et 4 cannes et 6 pans (9,69 m.) au niveau 2. Les murs nord-sud recevant les retombées de voûtes ont effectivement une épaisseur de 6 pans, mais les murs latéraux est-ouest ont une épaisseur variable, de 6 pans pour le niveau 1 et de 4 pans pour le niveau 2 (fig. 32).

L'emprise de la tour a donc été revue à la hausse, passant de 83,23 m<sup>2</sup> à 97,45 m<sup>2</sup> pour le niveau 1 et 108,91 m<sup>2</sup> pour le niveau 2. L'épaisseur des murs est-ouest a finalement été augmentée pour ce qui concerne le niveau 1, puis respectée au niveau 2.

À l'extérieur, un glacis devait se dérouler sur une hauteur de 2 cannes (4,08 m.) et présenter une inclinaison de 1 pan (0,255 m.) par canne (2,04 m.). Un cordon disposé tout autour de l'édifice était destiné à souligner la transition du glacis au mur droit. La hauteur des murs devait faire l'objet d'une précision et inclure deux niveaux d'occupation. Un parapet avec créneaux et décors de petits arcs sur corbeaux devait couronner l'ensemble. Au-dessus de la porte d'entrée et sur une largeur de 10 pans (2,55 m.), des corbeaux devaient être plus saillants que les autres, à l'imitation de la porte du port à Arles<sup>38</sup>.

Le glacis a bien été réalisé, avec l'inclinaison prévue. Il n'est actuellement visible que sur environ 2 m. et seul un sondage pourrait permettre de mesurer sa hauteur réelle. Un cordon mouluré en boudin ceinture effectivement la tour en soulignant le passage à une élévation rectiligne. Les corbeaux sont en grande partie conservés, ainsi que le décor de petits arcs. Sur la porte d'entrée, les documents anciens montrent trois corbeaux en saillie, mais un seul subsiste aujourd'hui, recouvert de ciment (figs. 33 et 38). La documentation graphique manque pour la porte d'Arles qui servait de référence et l'hypothèse d'une adjonction en encorbellement sur cette avancée ne repose que sur d'autres exemples présentant un

---

<sup>36</sup> . Voir 2. Étude archéologique du bâti (M. Navetat)

<sup>37</sup> . Voir Annexes La tour du Tampan, prix-fait du 3 septembre 1607 et prix-fait du 24 décembre 1614, p.46 à 49.

<sup>38</sup> . À ce jour, nous n'avons pas trouvé de témoignage graphique pour cette porte du port.

agencement similaire. Les photographies du XXe siècle montrent une reconstruction du parapet avec une partie en saillie sur les corbeaux proéminents (fig. 34). Il est bien sur impossible d'établir si l'état initial présentait précisément cet agencement, mais on peut supposer qu'il s'en approchait. Le parapet et les créneaux ont disparu avec la transformation de l'édifice en domaine agricole.

Au-dessus de la porte devaient être disposées les armoiries du Roi et de la ville. Elles ont finalement été insérées à gauche de la porte et complétées d'une plaque commémorative mentionnant le nom des Consuls en fonction à l'époque de la construction de la tour (fig. 35).

À l'intérieur, l'espace devait être divisé en deux par une cloison « d'1 buget de plat », sur une fondation de 4 pans de largeur.

La cloison réalisée est orientée nord – sud pour supporter la retombée des voûtes et compte 1 pan d'épaisseur (0,255 m.). Elle divise l'espace en deux pièces de superficies inégales, à l'ouest la largeur est de 2 cannes et 2 pans (4,59 m.) et à l'est, de 2 cannes et 1 pan (6,37 m.). La longueur varie de 4 cannes et 2 pans pour le niveau 1 (8,67 m.) à 4 cannes et 6 pans pour le niveau 2 (9,69 m.), créant des espaces de 39,80 m<sup>2</sup> et 55,23 m<sup>2</sup> pour le niveau 1 et de 44,48 m<sup>2</sup> et 61,72 m<sup>2</sup> pour le niveau 2 (fig. 32).

Les voûtes étaient prévues d'un demi buget pour la plus basse et d'un queyron pour la plus haute, avec un remplissage de brazil (recoupe de pierre de taille) pour la première et un remplissage bâti pour la seconde.

Les mesures en buget et en queyron ne sont pas renseignées. Dans la réalisation, les deux voûtes, conçues en pierre de taille, ont une épaisseur de moins de 0,20 m. Les reins de la plus basse sont comblés d'un mélange de sable, de terre et de pierres, qui ne semble pas correspondre à la définition du brazil, tandis que les reins de la plus haute sont effectivement maçonnés.

La hauteur des salles ne devait être établie qu'au moment de la construction.

Seul le niveau 2 est actuellement mesurable et présente une hauteur sous voûte d'environ 3,80 m., proche d'une valeur de 1 canne et 7 pans.

Les sols d'occupation et de circulation sur la terrasse devaient être couverts de dalles de pierre de Beaucaire avec, pour la terrasse, un assemblage à « demi bois » et une pente pour l'écoulement des eaux pluviales, ainsi qu'un aménagement de gouttières et de sorties pour l'évacuation vers l'extérieur.

Il apparaît que le sol du niveau 2 a finalement été recouvert de dalles de terre cuite, tandis que la terrasse a bien été conçue en dalles calcaire, assemblées les unes sur les autres par une découpe facilitant leur emboîtement. Au sommet du mur ouest, trois bouches d'évacuation des eaux pluviales sont encore en place et témoignent du respect de ce point du prix-fait (fig. 49).

Un escalier à vis de 9 pans de diamètre (2,295 m.) devait desservir tous les niveaux et être couvert d'un dôme de pierre de taille. Placé dans un angle de la tour, son ouvrage pouvait entamer l'épaisseur des murs sur une profondeur de 4 pans (1,02 m.) ou environ.

L'escalier a été réalisé dans l'angle sud-est de la tour. Il s'inscrit dans un volume carré qui correspond au diamètre préconisé de 9 pans. Son insertion dans les murs a cependant dépassé les valeurs émises dans le prix-fait et approche des 5 pans. Les murs se trouvent ainsi

considérablement réduits dans la zone concernée, où leur épaisseur atteint à peine plus d'1 pan.

Deux conduits de cheminées devaient être insérés dans l'épaisseur des murs, « à l'entour » des fenêtres.

Seul un trou d'environ 0,45 x 0,35 m. a pu être repéré à l'ouest, mais rien n'indique sa destination réelle ni son rattachement à la construction initiale. L'observation complète de l'arase des murs pourrait éventuellement renseigner la situation des conduits de cheminée, mais l'instabilité des vestiges exclut actuellement cette approche.

Un mandat en date du 17 décembre 1614 permet d'appréhender le nombre d'ouvertures réalisées (Annexes La construction de la tour du Tampan, p.47). Il y est question de « 3 croizières ayant 6 fenêtres et 6 fenestrons » ainsi que de 5 fenêtres au niveau bas, de 2 portes « carrées » et de 2 portes « rondes », et enfin de la grande porte d'entrée. Aucune dimension ni situation ne sont précisées.

Cette fois il s'agit d'un mandat en cours de construction et son exécution ne peut qu'être réelle. Si les 6 fenêtres concernent le niveau 2, elles pourraient correspondre aux 2 ouvertures perçant la façade sud, aux 3 ouvertures du nord et à l'ouverture est permettant l'éclairage de l'escalier. Les photos de 1994 montrent également une ouverture à l'extrémité est du mur nord, mais sa disparition ne permet plus de la rattacher à la construction initiale ou à un aménagement postérieur (fig. 37). En l'état actuel des lieux, les 6 fenestrons mentionnés ne peuvent guère être identifiés. Au niveau 1, seules 4 fenêtres sont attestées, la cinquième pourrait donc avoir été pratiquée dans le mur nord, à l'emplacement d'un manque où une porte surmontée d'un linteau métallique a été conçue postérieurement (fig. 32). Les portes « carrées et rondes » pourraient être celles qui perçaient la cloison intérieure nord-sud, avec les formes « carrées » au niveau 2, comme semblent l'indiquer les photos de 1994. Le mandat concerne un travail de menuisier et il ne faut donc pas exclure la possibilité d'ouvertures intérieures dépourvues de porte.

Un dernier prix-fait, en date du 24 décembre 1614, complète la construction par des aménagements extérieurs et intérieurs. Il y est question de la rampe d'accès à la grande porte, mais aussi d'une cloison d'un demi buget en pierre de Fontvieille destinée à diviser en deux la chambre du capitaine, d'un four de 10 pans de diamètre (2,55 m.) et d'une cheminée en plâtre (Annexes La construction de la tour du Tampan, p.48).

La rampe d'accès est encore présente sur l'aquarelle de 1801 mais elle a été supprimé par la suite et ne figure plus sur les photographies du début du XXe siècle (fig. 38). Dans les retombées de voûte sur les murs est et ouest, deux négatifs permettent de restituer avec vraisemblance des cloisons est-ouest (figs. 32, 51 et 53). Ces encoches déterminent deux cloisons d'environ ½ pan (environ 0,13 m.) d'épaisseur qui ne sont pas situées dans le même alignement et déterminent des pièces d'environ 22,30 m<sup>2</sup> au nord-ouest, 21,40 m<sup>2</sup> au sud-ouest, 25,85 m<sup>2</sup> au nord-est et 34,80 m<sup>2</sup> au sud-est. Ces sous-divisions de l'espace n'affectent que le niveau 2, dédié à l'habitation, alors que le niveau 1, probablement consacré au stockage, ne semble pas avoir été autrement divisé que par la cloison nord-sud. Le prix-fait ne mentionne qu'une seule cloison concernant la chambre du capitaine, laissant imaginer que l'autre cloison était déjà conçue ou n'a été réalisée que par la suite. Ces nouvelles divisions supposent le percement d'ouvertures complémentaires pour assurer la circulation entre les salles, mais leur nombre et emplacement n'étant pas spécifiés aucune restitution ne peut être proposé. La cheminée ne présente aucune trace perceptible, peut-être a-t-elle été détruite lors du changement de destination de l'édifice. Si le four était situé au niveau 1, ses éventuels vestiges sont aujourd'hui enfouis sous les blocs issus de l'effondrement des voûtes.



## 1.6 Conclusion

La profusion de tours marque fortement le paysage camarguais et lui confère une incontestable originalité. Leur répartition souligne l'évolution du delta, avec ses bras principaux et secondaires, affectés de nombreuses variations au gré des défluviations et des assèchements. Leur destination de surveillance et de défense du territoire pourrait ainsi apparaître sans ambiguïté, mais d'autres fonctions ont pu compléter l'intérêt de leur édification, tel que le paiement de taxes de passage et l'insécurité ponctuelle induite par des guerres intestines.

La présente étude permet de préciser quelques aspects de l'organisation de la défense de la côte et de la Camargue, depuis le dispositif des tours de guet et des farots attesté au XIV<sup>e</sup> siècle jusqu'à l'implication de la ville d'Arles avec des tours de défense active bien documentée de 1472 à 1737. Entre ces deux périodes subsiste une lacune où l'absence de recherche laisse penser que la défense n'était plus assurée. Cependant, les textes mentionnent un Baloard del Manusclat dont la destruction est organisée en 1469, trois ans avant la construction de la tour du Baloard. L'étude de cet édifice permettrait probablement de combler le hiatus de l'histoire défensive du territoire, en précisant sa situation géographique, son importance stratégique et militaire, son ou ses commanditaires ainsi que sa date de construction.

L'investissement de la ville d'Arles apparaît clairement dès 1470, avec l'autorisation accordée par le comte de Provence pour la construction de la tour du Baloard. Il s'agit alors de se défendre des incursions ennemies et des pirates pour assurer la protection des marchands et des bateaux. Pourtant, comme l'atteste l'arrêt de 1607, des particuliers sollicitent également le droit d'édifier des tours. Dans le cas connu par le texte de 1607, les responsables de la ville semblent prendre ombrage de cette situation et demandent l'annulation de l'autorisation accordée à Barthélémy Brispan, arguant du fait que la tour du Baloard assure pleinement la défense. Il est avéré que le Baloard ne remplissait plus tout à fait son rôle puisque la même année était prise la décision de construire la tour du Tampan sur la nouvelle branche active du fleuve. Ces faits posent plusieurs interrogations. D'une part, alors que la ville est fortement endettée, on peut s'interroger sur son intérêt à rester maître de la défense du territoire alors même que des particuliers se proposent de construire des tours à leurs frais. D'autre part, on peut s'interroger sur les motivations des propriétaires fonciers à bâtir un dispositif de défense alors qu'il en existe. Le rôle de la ville et celui des particuliers seraient ainsi à approfondir, d'autant plus que le XVI<sup>e</sup> siècle apparaît marqué d'une multitude de constructions de tours privées, intégrées dès l'origine ou par la suite à des mas et domaines agricoles.

Un autre trait particulier à la Camargue mérite d'être souligné et réside dans le caractère propre du paysage deltaïque. La quasi absence de possibilité de circulation terrestre a engendré une dépendance absolue à la voie fluviale. Les matériaux de construction, inexistant en Camargue, ne pouvaient être acheminés que par bateaux et cet état de fait a induit l'implantation des domaines agricoles aux abords même des voies navigables. Cette nécessité économique a exposé d'autant plus fortement les propriétés aux incursions ennemies. Dès lors que le développement de l'agriculture et de l'élevage a concerné l'ensemble de la Camargue, la défense ne se limitait plus à la navigation en méditerranée et jusqu'à la ville d'Arles, mais s'étendait à l'ensemble du territoire, au travers d'une économie plus globale. Cette situation, particulièrement développée à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, pourrait avoir motivé les propriétaires à édifier leurs propres tours, conjointement à celles de la ville.

En ce qui concerne la tour du Tampan, devenue Tourvieille à la suite de sa transformation à usage agricole puis d'habitation, la documentation recueillie permet d'appréhender une vision assez complète depuis son état originel jusqu'à nos jours. La comparaison, rendue possible par l'ensemble de l'étude, montre qu'entre le prix-fait de 1607 et la réalisation effective dans le courant de l'année 1614, une grande majorité des préconisations a été respectée. Seules quelques divergences sont à noter, dont la plus importante réside dans l'agrandissement du volume de la tour, passant d'une surface totale couverte prévue de 166 m<sup>2</sup> avec une terrasse d'environ 84 m<sup>2</sup> à une surface totale couverte de 206 m<sup>2</sup> avec une terrasse d'environ 110 m<sup>2</sup>.

L'observation minutieuse des vestiges montre que les formules utilisées dans le prix-fait, telles que « Sera tenu le dit Me Barthélémy Juran, prîsfachier, de faire toute la besogne bien et dument, et en bon père de famille » « Ainsi l'ont promis et juré sur les Écritures », ne reflètent que partiellement le travail effectivement réalisé. On constate par exemple que la structure même manque singulièrement de cohésion, que les linteaux des ouvertures sont dimensionnés au plus juste, que la cloison nord-sud est d'une épaisseur minimaliste pour soutenir les poussées des voûtes et qu'elle est à peine rattachée aux murs porteurs. Certaines concessions pourraient être le fait des commanditaires plutôt que des exécutants, comme par exemple la forme des voûtes dangereusement surbaissées. Un souci d'économie pourrait être à l'origine de ces malfaçons, d'autant plus que six années séparent le prix-fait de la réalisation et que la communauté connaît alors d'importantes difficultés financières. Une contradiction majeure réside cependant dans le substantiel agrandissement de la bâtisse, dont il est difficile de préciser les raisons. Quoiqu'il en soit, la construction telle qu'elle fut achevée, reçut l'approbation de l'architecte de la ville d'Arles et les bâtisseurs touchèrent leur solde.

Les derniers effondrements ont obstrué plusieurs espaces et la dangerosité du site contribue encore à limiter les observations. Si la mise hors péril le permet, les possibilités pourraient devenir intéressantes et permettre d'enrichir le dossier par comparaison avec les termes des prix-faits. Par exemple, une vision des arases sommitales rendue possible permettrait de repérer les conduits de cheminée, les éventuels châteaux et autres bouches d'évacuation des eaux pluviales. Par la suite, si l'intérieur de la tour est vidé, un inventaire *in situ* des blocs taillés permettrait de déterminer la forme, le nombre et l'emplacement approximatif des ouvertures intérieures, ainsi que de repérer les éventuels traces du four, les possibles vestiges des cloisons est-ouest et de collecter d'une façon plus générale l'ensemble des données qui échappent aujourd'hui au regard.

## 2. Étude archéologique du bâti (M. Navetat)



### 2.1 Contexte de l'intervention

L'opération d'étude archéologique du bâti est intervenue dans le cadre d'une étude préalable pour la réhabilitation du château de Tourvieille. Le projet s'inscrit dans le cadre de la gestion du Parc Naturel Régional de Camargue du patrimoine bâti en mauvais état de conservation.

#### 2.1.1 Durée de l'intervention et équipe de fouille

L'intervention sur le terrain s'est déroulée du 4 au 15 octobre 2010, soit une durée de deux semaines. L'équipe de fouille était composée d'1 archéologue et d'1 archéologue topographe pendant une semaine, puis d'1 archéologue pendant 1 semaine.

#### 2.1.2 Accessibilité du terrain et contraintes techniques

L'accès dans certaines parties des bâtiments a été restreint par le danger représenté des chutes de pierres. Certaines parties (hautes) n'étaient pas accessibles du fait de l'effondrement des voûtes.

#### 2.1.3 Problématique de l'étude

Le Parc Naturel Régional de Camargue souhaite réhabiliter les ruines du château de Tourvieille, élément emblématique auprès des Camarguais soucieux de leur patrimoine. Dans ce cadre, une étude historique et archéologique a été commandée afin de mieux saisir l'évolution du bâtiment et de le replacer en contexte chronologique et spatial.

### 2.1.4 Méthodologie : stratégie de fouille, système d'enregistrement, documentation graphique et photographique

Les maçonneries (parements, liaisons) ont été analysées suivant la méthode des unités stratigraphiques construites (fiches U.S.C.). Un échantillonnage d'enduits et mortiers a été réalisé afin d'affiner l'analyse des élévations. Leur étude a conduit à établir la chronologie des différentes phases de modification des bâtiments.

Les cotes altimétriques, données en valeur absolue par rapport au niveau de la mer, ont été calculées à partir des repères topographiques implantés sur le site par l'I.G.N. (Institut Géographique National).

L'enregistrement des données de terrain a été informatisé sur une base de données Excel. L'ensemble de la documentation graphique a été relevée en orthophographie. Pour l'édition, ils ont été retravaillés, puis redessinés et normalisés au moyen du logiciel Adobe Illustrator ; ils sont présentés à l'échelle 1/50<sup>e</sup> pour les élévations. Le levé topographique pour l'élévation a été réalisé par Isabelle Rougier au moyen d'un tachéomètre et recalé sur le plan cadastral. La documentation photographique a été réalisée sur support numérique à partir d'un capteur de 5 Mpixels.

### 2.1.5 Étude et analyses

Le budget alloué à cette opération n'a pas permis d'effectuer des études des différents mortiers prélevés au cours du chantier. Les échantillons seront remis au Service Régional de l'Archéologie permettant ainsi d'effectuer des analyses supplémentaires en cas de besoins.

## 2.2 Bâti

### 2.2.1 Plan d'ensemble et répartition des bâtiments

L'ensemble du site de Tourvieille se compose de trois bâtiments principaux groupés sur la parcelle et de quelques annexes situées aux environs immédiats.

Le bâtiment principal (bâtiment 1) est de forme rectangulaire. Ses dimensions extérieures au sol sont de 14,6 x 11,9 m. On observe actuellement deux niveaux d'occupation. Les traces d'un sol en partie haute témoignent de la présence d'un troisième niveau. La disposition intérieure se lit à travers des traces archéologiques : une cloison orientée nord sud vient séparer l'espace en deux salles inégales (8,6 x 4,4 m. et 8,6 x 6,4 m.), des circulations entre les pièces sont encore visibles grâce aux feuillures conservées. Pour le niveau supérieur, aucune trace n'est conservée mis à part le niveau de circulation. Il est conservé sur une hauteur de 8,7 mètres et sert d'appui aux autres structures principales.

Une autre construction (bâtiment 2) se développe à l'est, également de forme rectangulaire. Ses dimensions au sol sont de 17,1 x 4,8 m. Il est conservé sur une hauteur de 3,5 mètres et présentait à l'origine une élévation sur 2 niveaux plus un niveau de combles. Les seuls indices de la répartition intérieure des lieux sont des traces de négatifs sur l'élévation est extérieure du bâtiment principal, ils indiquent une partition de l'espace du niveau supérieur en deux salles, tandis que le niveau inférieur ne semble être composé que d'une seule grande pièce.

A ces deux constructions est accolé au nord un autre corps de bâtiment (bâtiment 3), de forme rectangulaire, orienté ouest-est. Ses dimensions sont de 12,2 x 6,4 mètres. Il ne conserve actuellement qu'une élévation visible sur 2,2 mètres de hauteur. Il est actuellement divisé en trois espaces de taille inégale : une pièce à l'ouest de 6,5 x 4,8 mètres, une pièce centrale de 4,8 x 1 mètres et la pièce est de 3,6 x 4,8 mètres. L'ensemble de ces pièces est desservi par un couloir orienté ouest-est, situé le long du mur nord du bâtiment, d'1 mètre de largeur.

Ces trois espaces constituent les principales constructions de la parcelle. A ces éléments viennent se greffer trois structures en forme de U, de tailles inégales (de 1,94 x 0,7 à 2,4 x 4,1 mètres) et un bassin (?) en pierre de taille de forme rectangulaire (7,4 x 4,7 mètres), possédant une sortie vers le sud. Ces constructions se rassemblent dans la partie nord-est du terrain.

Un dernier aménagement est construit dans la partie sud-est de la parcelle, il s'agit d'un blockhaus en béton de forme rectangulaire, possédant une chambre principale de 3,3 x 2,9 mètres ainsi qu'un couloir d'accès de 2,1 x 1,5 mètres.

### 2.2.2 La tour du Tampan (bâtiment 1)

La tour du Tampan constitue le corps de bâtiment principal de cet ensemble. Afin d'éviter toutes répétitions, nous nous attacherons à décrire dans ce paragraphe les éléments la constituant et les modifications concernant seulement cette élévation. Toutes les reprises

situées sur les façades est et nord liées aux installations des bâtiments 2 et 3 seront traitées dans le paragraphe concernant ces élévations.

L'ensemble des élévations est traité de manière homogène, on ne note pas de différence dans les modes de construction, ce qui permet de voir en cette élévation une réalisation faite en un seul temps.

Les murs sont tous édifiés similairement : les parements extérieurs sont constitués de blocs de pierre de taille en calcaire coquillier, dont les dimensions sont en règle générale comprises entre 10 x 30 et 30 x 60 cm. Ils sont assisés régulièrement et horizontalement, chaque assise mesurant 30 cm de hauteur. La fourrure du mur est composée de moellons de calcaire non équarris dont les dimensions sont en moyenne comprises entre 40 x 20 et 15 x 5 cm, noyés dans le mortier sans organisation. Le parement intérieur est composé de moellons de calcaire non équarris, dont les dimensions sont comprises entre 40 x 20 et 15 x 10 cm. Les pierres ne sont pas assisées, on observe parfois des assises de réglage, comme sur le mur sud ou encore le mur nord, disposées de manière irrégulière. Le mur est présente dans sa fourrure un arc de décharge en partie centrale sud, visible grâce à des manques dans les parements. Sa fonction n'a pu être déterminée, il marque peut-être l'emplacement d'un soupirail pour le niveau inférieur est. L'ensemble des maçonneries est lié à un mortier d'aspect similaire : de couleur gris blanc, il est compact et comprend des inclusions de graviers et de gravillons dont le diamètre peut atteindre 1 cm.

A l'extérieur, des éléments décoratifs et défensifs se retrouvent sur l'ensemble des élévations. La partie basse des murs présente un glacis rentrant de 20 cm en partie haute, sur une hauteur de 1,75 mètres. Ce dénivelé est couronné d'un bandeau bombé, composé de blocs de taille en calcaire coquillier moulurés en quart-de-rond. Cet élément marque la séparation entre la partie basse en pente de l'élévation et la partie haute droite. Le sommet des murs est constitué d'une série de corbeaux en pierre de taille (calcaire coquillier), moulurés en quart de rond. Ils mesurent en moyenne 40 x 25 cm excepté un élément conservé en façade sud au dessus de la porte (80 x 25 cm). Ils sont surmonté d'une série de blocs en pierre de taille (calcaire coquillier), de forme rectangulaire, dont la dimension moyenne est de 60 x 30 cm. Ils constituent une frise de linteaux décorés d'accolades sculptées, fonctionnant avec les corbeaux. On n'observe pas d'autres éléments décoratifs mis à part, en façade sud, la présence d'un encadrement de forme rectangulaire en pierre de taille, mouluré de deux baguettes. La partie haute comporte un décor sculpté de motifs végétaux et de volutes. Une pierre située en partie basse centrale de l'encadrement est sculptée d'un blason actuellement<sup>39</sup> illisible. La cadre, actuellement vide, contenait une plaque de marbre portant des inscriptions .

La façade ouest ne comporte aucune ouverture. La façade sud, la principale, est actuellement percée de cinq ouvertures visibles, trois fenêtres et deux portes. On peut distinguer deux phases de percement. La construction d'origine est constituée des deux fenêtres situées en partie ouest du mur. De forme rectangulaire allongée, elles mesurent 60 x 230 cm pour la partie haute et 70 x 110 cm pour la partie basse. Elles présentent toutes les deux un ébrasement rétrécissant en direction du sud (vers l'extérieur). La fenêtre haute est dotée d'une feuillure. Elle a été équipée de barreaux comme en témoignent les traces observables sur son pourtour. A cette phase peut être rattaché le percement de la porte centrale, ouvrant sur le premier

---

<sup>39</sup> Voir 1.3.2, la tour du Tampan (L. Delattre).

niveau de la tour. Seul un piédroit, visible sur une hauteur de 2,1 mètres ainsi qu'un départ d'arc sur l'intérieur sont conservés, ce qui ne nous permet pas de restituer sa forme d'après les traces archéologiques. Des photos anciennes (figs. 33 et 36) nous permettent d'observer pour cet élément une porte de forme rectangulaire. L'accès à cette ouverture se faisait au moyen d'une rampe<sup>40</sup> actuellement disparue mais représentée dans l'iconographie et mentionnée dans le *prix-fait*. Il ne reste que de faibles traces de cet aménagement, juste en dessous du seuil de la porte, matérialisées par un arrachement de moellons de calcaire non équarris disposés en saillie dans le mur.

Dans un second temps, une porte ainsi qu'une fenêtre sont percées en partie basse est. Elles ne sont actuellement pas visibles entièrement à cause de l'encombrement du site par les remblais de destruction. Seuls les piédroits se distinguent, ils ne permettent pas de restituer de dimensions. Les photos d'avant la destruction nous permettent de restituer une porte de forme rectangulaire ainsi qu'une fenêtre rectangulaire surmontée d'un arc en anse de panier dont la clef de voûte est saillante. Le style ne permet pas de rattacher ces éléments à la première phase de construction, en considérant de plus que la porte aurait affaibli la défense mise en œuvre par l'accès surélevé de la porte centrale.

La façade orientale ne comporte qu'une seule ouverture, ouvrant sur la cage d'escalier desservant l'ensemble des niveaux de la tour. Elle est de forme rectangulaire (1 x 1,95 m), surmontée d'un arc en plein cintre. Cet arc n'est pas d'origine et l'on observe des traces de reprises à son niveau dans la maçonnerie (fig 57). Elle comporte une feuillure sur son pourtour. On peut supposer une forme de fenêtre similaire à celles des façades sud et nord, rectangulaire, la hauteur n'ayant été modifiée qu'au moment de l'ajout du bâtiment 2.

La façade nord comporte cinq ouvertures visibles actuellement, constituées de quatre fenêtres et d'une porte. Deux phases peuvent aussi être distinguées dans leur construction : les fenêtres, de forme rectangulaire, appartiennent à la phase de construction du bâtiment. Trois d'entre elles sont disposées en partie haute. Les deux éléments les plus à l'ouest mesurent respectivement 90 x 285 et 90 x 210 cm en parement sud. Elles sont de dimension d'ouverture plus importante au sud qu'au nord, un parapet d'environ 75 cm de hauteur étant disposé en partie basse nord. Elles sont légèrement ébrasées en rétrécissant vers le nord et possèdent une feuillure en parement nord. La fenêtre située la plus à l'ouest a été équipée de barreaux en parement nord. La troisième fenêtre la plus à l'est en partie haute n'est visible que par son piédroit ouest, l'autre partie de l'élévation étant effondrée. Elle est visible sur une hauteur de 2,2 mètres. La fenêtre située en partie basse est percée dans la partie est du mur. Elle présente un ébrasement rétrécissant vers le nord mais un encombrement de matériaux de destruction ne permet pas de la lire correctement. Ses dimensions visibles actuellement sont de 100 x 100 cm.

La seconde phase de percement est illustrée par l'implantation d'une porte en partie basse ouest du mur, de forme rectangulaire (dimensions lisibles 105 x 130 cm), surmontée d'un linteau en métal. Elle est probablement à rattacher à la dernière phase d'occupation du site.

Avant de passer à la description intérieure, un dernier élément est à observer en façade ouest. Trois gouttières sont en effet insérées en partie haute de l'élévation (fig 37), au niveau de la

---

<sup>40</sup> Voir 1.3.2, la tour du Tampan (L. Delattre).

frise d'accolades, en saillie et en appui sur les corbeaux inférieurs. Ces éléments semblent d'origine, ils s'insèrent au décor sans perturber la frise qui n'est pas buchée pour leur installation. Ils sont probablement les témoins de l'ancien toit terrasse possédant une pente vers l'ouest afin d'évacuer les eaux de pluie.

L'intérieur du bâtiment 1 comporte un volume séparé en deux dans le sens nord-sud par une cloison réalisée en pierres de taille de calcaire coquiller. Actuellement effondrée, on la distingue par des éléments dans les remblais de démolition ainsi que son négatif dans le mur nord, matérialisé par la présence d'une pile supportant la retombée des voûtes du niveau supérieur (fig 52). Cet élément conserve aussi la trace d'une feuillure, mettant en évidence une communication au nord du bâtiment entre les parties est et ouest. Le cloisonnement intérieur de ces deux grands espaces est plus difficilement perceptible. Il est possible que le premier niveau ait subi une séparation des deux espaces dans le sens est-ouest, qui se matérialiserait par la présence d'encoches dans le départ des voûtes conservé dans les murs est et ouest (figs 51 et 53). On peut alors imaginer un système de cloison légère, simplement encastrée dans le mur. L'intégralité des niveaux (rez-de-chaussée ; premier niveau ; terrasse) est desservi par un escalier disposé à l'angle sud-est du bâtiment. Il est séparé du reste par une cloison en pierres de taille de calcaire coquiller (dimensions moyennes 50 x30 cm) et devait s'organiser autour d'une vis. Il est éclairé au moyen d'une fenêtre percée dans le mur ouest. Sa partie supérieure est manquante, ainsi que la plupart de ses marches dont il ne reste que l'arrachement dans le mur est de la tour (fig 51).

Le couvrement des espaces du rez-de-chaussée et du premier niveau est effectué à l'aide de voûtes en berceau actuellement effondrées. Les voûtes de la partie basse sont maçonnées d'une assise de pierres de taille en calcaire coquiller dont les dimensions sont comprises entre 80x30 et 40x30 cm. L'ensemble est lié au même mortier de construction que les murs du bâtiment. Les reins supportent un remplissage constitué d'un mélange de sable, de terre (à 90%) et de matériaux de construction (blocs de pierre, terre-cuite architecturale) compactés entre les pierres de taille formant la voûte et le niveau de sol de la salle de l'étage supérieur. Les voûtes du premier niveau suivent le même mode de construction, mis à part le remplissage au-dessus des reins qui est composé d'une maçonnerie constituée de moellons de calcaire non équarris (dimension moyenne 15x20 cm) noyés dans du mortier similaire à celui du reste de la construction (fig 53). Il faut observer un aménagement dans le fourrage de la voûte supérieure et dans le mur ouest, correspondant à un trou de forme rectangulaire (45 x 35 cm) traversant la maçonnerie, dont la fonction reste indéterminée (rôle d'aération de la maçonnerie ?).

Ce couvrement supporte des niveaux de circulation, en grande partie disparus suite à l'effondrement des voûtes. Des traces sont néanmoins encore visibles en négatif sur les murs et sur les élévations conservées. A 5,1 m. N.G.F. apparaît le sol de circulation du premier étage de la tour. Il est matérialisé par une bande de mortier lisible sur les murs ouest et est, ainsi que par des carreaux de terre cuite conservés au-dessus de la voûte couvrant la partie ouest. Le deuxième niveau de sol apparaît à une altitude de 9,1 m. N.G.F.. Il est constitué dans un premier temps de dalles en pierre de taille (calcaire coquiller), disposées au-dessus du fourrage de la voûte supérieure. Cet état doit correspondre à la toiture terrasse de la tour. Dans un second temps, on observe une série de tomettes, correspondant à une seconde phase d'aménagement de la partie supérieure de la tour, au moment de sa couverture ou de son utilisation en tant que balcon.

Le bâtiment possède très peu d'aménagements intérieurs. On observe en effet un élément



pouvant s'apparenter à un placard en partie basse est du mur nord, disposé à côté d'une fenêtre. Ses dimensions ne sont pas visibles à cause de l'encombrement trop important de remblais de démolition, on le perçoit sur une hauteur de 1,5 mètres (fig 52). Au même niveau d'occupation, les traces d'un aménagement de cuve, pouvant correspondre à une citerne ou une cuve à vin, sont encore visibles à l'angle nord-ouest de la pièce ouest. Elle est composée de blocs de pierre de taille (dimensions moyennes 30 x 40 cm) et de mortier de couleur grise comportant très peu d'inclusions, portant des marques de négatifs de carreaux de céramique dont les dimensions moyennes étaient de 10 x 10 cm (fig 58).

Ces éléments sont les seules traces d'aménagements intérieurs encore visibles, l'effondrement de certaines parois (nord et sud) ayant probablement fait disparaître des structures. Il faut aussi imaginer un apport conséquent de mobilier afin de meubler et de rendre fonctionnels les espaces.

L'ensemble de ce bâtiment est assez homogène et les modifications dues à son utilisation pluriséculaire restent peu nombreuses. Dans les dernières années de son occupation, ses façades extérieures sont recouvertes d'un enduit de ciment gris venant lisser le parement probablement érodé par les intempéries. A cette occasion, un remaillage de la façade est effectué, comblant les aspérités et les manques à l'aide de briques, de moellons et de mortier (ces modifications sont en grande partie visibles en façade sud, fig 42).

Suite à l'abandon de cet espace en tant que fortification, sa transformation en exploitation agricole va entraîner des agrandissements et des modifications du volume d'origine. On peut noter dans ce sens la modification de la couverture de la tour, terrasse à l'origine, puis espace complètement fermé, et espace couvert ceinturé d'un balcon. Ces diverses phases seront développées dans la synthèse puisqu'elles ne sont pas perceptibles archéologiquement mais juste au moyen de représentations iconographiques anciennes.

### 2.2.3 Le bâtiment est (bâtiment 2)

Au moment de la transformation du bâtiment en exploitation agricole, une extension est construite en partie est, contre le mur de façade. Elle correspond au bâtiment 2, qui semble avoir subi au moins deux phases de construction.

L'élévation est raccrochée au sud du bâtiment 1 par l'insertion d'un arc en plein cintre dont les pierres de taille viennent bucher l'angle sud-est (fig 43). La clef est matérialisée par une pierre saillante en parement sud. Les murs sont maçonnés en moellons équarris pour certains (dimensions comprises entre 10 x 10 et 50 x 15 cm) et en blocs de pierre de taille de calcaire coquiller, dont certains éléments en réemploi (dimensions moyennes : 40 x 20 cm), non assisés et liés par un mortier de couleur grise, pulvérulent, comportant des inclusions de gravillons pouvant atteindre les 3 cm de diamètre. Ce mode de construction se retrouve sur l'ensemble des parties basses de l'élévation. La construction est renforcée par la présence de quatre contreforts maçonnés en pierres de taille (calcaire coquiller, dimensions comprises entre 20 x 30 et 60 x 30 cm), disposées en assise régulières de 30 cm de hauteur chacune et liées au même mortier que le reste de la construction. Ces structures, situées aux angles sud-est, nord-est et nord-ouest du bâtiment, présentent un léger glacis. Le quatrième contrefort est situé le long du mur est du bâtiment, au niveau de la cloison séparant les espaces internes supérieurs de ce dernier. Du mode de construction de l'étage, il ne reste qu'une assise

conservée. La transition entre les deux niveaux s'effectue par une rangée de pierres de taille en calcaire coquiller de type dalles, dont les dimensions sont comprises entre 45 x 10 et 100 x 10 cm. Elle supportent une assise de blocs de taille en calcaire coquiller, posés de champ, de dimensions moyennes 60 x 30 cm (figs 54 et 55).

Dans le premier état, on se trouve en présence d'un bâtiment dont le niveau de toiture est situé juste en dessous du niveau de corbeaux à une altitude NGF de 8,6 mètres environ. Il est perceptible par une série de trous d'encastrement de poutres (fig 45). L'espace semble alors se répartir en 3 niveaux : un rez-de-chaussée, un premier étage dont le plancher est lisible par les trous d'encastrement de poutre conservés dans les murs ouest et est (altitude : 3,4 mètres NGF), ainsi qu'un niveau de combles, visible par une série de trous de poutre situés à une altitude de 6,75 mètres NGF (figs 45 et 60).

Le niveau inférieur ne semble pas présenter de cloisonnement de l'espace. On observe les traces de départ d'un arc dans les murs est et ouest, marquant l'emplacement de la cloison des niveaux supérieurs. L'espace est desservi par l'arc situé au sud (dimensions 2,55 x 2,45 m), dont la maçonnerie conserve des traces de système de fermeture. L'éclairage est apporté par une fenêtre de forme rectangulaire percée au nord du mur ouest (50 x 70 cm), dont l'encadrement est composé de blocs de pierre de taille en calcaire coquiller (dimensions comprises entre 40 x 20 et 20 x 20 cm), dotés d'une feuillure en parement est. L'ouverture a été équipée de barreaux encore en place actuellement. Un autre piedroit est perceptible au nord de cette ouverture, mais sa conservation très lacunaire ne permet pas d'interpréter sa fonction (fig 54). D'autres traces d'aménagements sont visibles dans la maçonnerie, comme des encastrement de baguettes dans le parement ouest du mur est, au sud, ou encore l'aménagement d'une conduite au nord. Ils témoignent de l'activité agricole mais ne peuvent être rattachés à une occupation précise.

Le premier niveau est cloisonné en deux espaces dont les longueurs respectives sont de 4,90 mètres au sud et 10,60 mètres au nord. Cette cloison est matérialisée par la présence de l'arc au niveau inférieur et les traces d'encastrement de forme rectangulaire allongée creusées verticalement dans la façade est du bâtiment 1 (figs 45 et 60). On n'observe pas d'aménagements intérieurs à ce niveau. La fonction de nombreux trous effectués dans le parement du mur ouest est indéterminée. Il est possible que cet espace ne possède pas de communication directe avec l'espace inférieur. Son accès devait se pratiquer par la tour d'escalier du bâtiment 1, dont la fenêtre est modifiée dans cet état. On agrandi en effet sa hauteur d'ouverture, en remplaçant le linteau droit qu'elle devait posséder par un arc en plein cintre permettant alors la traverser debout sans problèmes. Cette hypothèse est étayée par le fait que le niveau de plancher de cet étage est situé juste en dessous de l'ouverture basse de la fenêtre (fig 45).

Le niveau de combles, ne présente quant à lui, aucun aménagement intérieur.

L'organisation de ces espaces permet de supposer une répartition des fonctions des pièces du bâtiment : on a un niveau inférieur avec une grande ouverture, sans communication avec la partie haute, correspondant probablement à un espace à vocation agricole, peut-être pour accueillir des bêtes. Le niveau supérieur communique, lui, avec la partie d'habitation du bâtiment 1. On peut donc supposer une extension du bâtiment d'habitation. Cette première phase va être modifiée dans un second temps, probablement au moment de l'édification du bâtiment 3.

Cet état se matérialise par un changement du niveau et de la forme de la toiture. D'un toit à simple pente, on passe à un toit à double pente, l'une vers le sud au sud du bâtiment et l'autre vers l'est sur la partie nord du bâtiment. La hauteur du bâtiment est modifiée et la partie la plus haute du couvrement est située à une altitude de 8,2 mètres NGF. Les traces de ces modifications sont visibles dans le parement ouest du bâtiment (figs 45 et 60). L'observation de la documentation iconographique (figs. 33 et 34) permet de rattacher cette modification au rehaussement de la partie nord du bâtiment sur 3 niveaux, créant ainsi une tourelle au nord et transformant la structure supérieure du bâtiment 2.

La construction du bâtiment 3 semble intervenir à la même période.

### 2.2.4 Le bâtiment nord (bâtiment 3)

La dernière extension apportée à la tour est l'ajout d'un corps de bâtiment contre la façade nord. Il faut remarquer, avant de décrire la construction une série de trous de poutre situés à une altitude de 5,65 m NGF environ. Ces derniers ne correspondent pas aux maçonneries encore en élévation dans ce secteur et semblent fonctionner avec une structure antérieure<sup>41</sup>. Ils pourraient correspondre à l'installation d'une structure légère, de type abri, sans mur de fermeture construit puisqu'aucune trace d'arrachement n'est visible à l'extrémité ouest du parement extérieur du mur nord du bâtiment 1.

La première phase de construction de ce bâtiment intervient après l'édification du bâtiment 2. Il vient en effet s'accoler à ce dernier en s'élargissant vers le nord. Cette construction intervient probablement au moment de la modification architecturale du bâtiment 2.

L'élévation conservée est constituée d'un parement simple de blocs de taille en calcaire coquiller, dont les dimensions moyennes sont de 60 x 30 cm. L'ensemble est lié au mortier gris, compact, comportant des inclusions de gravillons de faible dimension (diamètre moyen 2 mm). L'angle nord-ouest est pourvu d'un contrefort, comportant un glacis d'une hauteur similaire à celui du bâtiment 1.

La toiture correspondant à cet état est conservée en négatif par les traces de trous de poutre observées dans la façade nord du bâtiment 1 (figs 47 et 60), ils sont situés à une altitude de 5 mètres NGF. Elle semble avoir eu une pente dirigée vers le nord. On n'observe aucune trace de combles, le bâtiment ne devait être composé que d'un seul niveau.

Les élévations actuelles ne permettent pas de restituer les ouvertures, seule une trace de piédroit est visible en partie ouest du mur de fermeture nord. Il semble que le bâtiment n'ait été constitué que d'une seule pièce lors de cette phase.

Dans une seconde phase, plusieurs changements interviennent. La pente de la toiture est modifiée, elle est alors orientée est-ouest. Les négatifs de ce changement sont visibles dans l'élévation nord du bâtiment 1, le point haut (est) étant situé à une altitude de 5 mètres et le point bas (ouest) à une altitude de 3,2 mètres (figs 47 et 60).

---

<sup>41</sup> Ces creusements sont en effet visibles sur la longueur totale de la façade, tandis que les élévations actuelles s'arrêtent à 1,8 mètres de l'angle nord-ouest du bâtiment 1.

L'organisation de l'espace intérieur est modifiée, 3 pièces de tailles inégales sont créées<sup>42</sup>. La distribution s'effectue par un couloir placé le long du mur de fermeture nord, d'1,1 mètres de largeur. Une communication directe est créée entre la partie basse du bâtiment 1 et la salle ouest, par le percement d'une porte au linteau métallique (fig 46). Les cloisons sont maçonnées en moellons de calcaire coquiller non équarris dont les dimensions sont comprises entre 15 x 10 cm et 40 x 20 cm. Ils ne sont pas assisés et sont liés au ciment gris (fig 56).

Des aménagements intérieurs sont apportés, la pièce centrale (la plus étroite) est équipée de latrines, la pièce ouest (la plus grande) est équipée d'un poêle maçonné en briques.

Parallèlement à ces constructions, des structures sont bâties dans la parcelle, liées aux changements des activités du lieu.

### 2.2.5 Les structures annexes<sup>43</sup>

Deux types de structures annexes se développent sur la parcelle, elles peuvent être rattachées à deux phases d'occupation du site (fig 41).

Au nord de l'ensemble des bâtiments, des maçonneries en U de tailles variables ainsi qu'un bassin possédant une sortie dirigée vers le sud sont maçonnés en blocs de taille. Leur mise en œuvre peut permettre de les rattacher à l'exploitation agricole qui se met en place après l'abandon de l'utilisation du lieu comme fortification. Leur fonction reste indéterminée.

La deuxième phase date de l'occupation par les allemands du site. Un blockhaus est construit au sud-ouest de la tour. Il fait partie d'un ensemble de défenses. Une autre structure de même type est encore en élévation à quelques dizaines de mètres au nord du site.

---

<sup>42</sup> Pour les dimensions, voir 2.2.1, plan d'ensemble et répartition des bâtiments.

<sup>43</sup> Pour les dimensions, se référer à 2.2.1, plan d'ensemble et répartition des bâtiments.

## 2.3 Synthèse

A la conclusion de ces travaux, nous proposerons de restituer l'évolution architecturale des ensembles pris en compte dans cette étude de bâti. Ils seront remis en contexte dans l'évolution des structures défensives des bordures du delta du Rhône en conclusion.

### 2.3.1 La tour Tampan

L'architecture de la tour primitive est bien lisible et assez homogène. La construction est parementée en blocs de taille à l'extérieur, offrant à la vue un bâtiment austère.

On note toutefois la présence d'éléments de décors qui se retrouvent sur l'ensemble des façades lorsqu'elles sont conservées dans leur intégralité. Ainsi, un bandeau en quart-de-rond ceinture l'ensemble du bâtiment au niveau de la rupture de l'architecture entre la partie comportant un glacis et l'élévation supérieure droite. L'autre élément marquant est la frise située en partie supérieure de l'élévation, comportant une série de corbeaux taillés en quart-de-rond surmontée de pierres sculptées d'accolades. Un dernier élément a disparu de la façade, une plaque de marbre comportant des inscriptions liées à la construction de la fortification, dont une photo de détail est conservée (fig 35).

Il faut noter que l'un des corbeaux, au-dessus de la porte d'accès est situé plus bas que les autres. Sur les documents graphiques conservés, cet élément est aussi présent. L'aquarelle représente deux corbeaux plus importants et plus en saillie à cet endroit. Sur les photos du début du XX<sup>e</sup> siècle, on observe l'installation d'un hourd. On peut alors imaginer l'existence de ces hourds dès l'origine, au-dessus de la porte d'accès, supprimés au moment de la première surélévation de la tour, puis remis en place dans un second temps, au moment de la seconde surélévation.

Le système de défense s'observe dans plusieurs éléments architecturaux. On observe tout d'abord le glacis en partie basse, élevé à une hauteur de 1,80 m. Cet étage inférieur est protégé par le nombre peu important d'ouvertures qu'il comporte. Seules deux fenêtres éclairent les salles, de petites dimensions et placées au dessus du bandeau, l'une en façade sud et l'autre en façade nord. L'accès à la tour se fait en partie supérieure, à l'aide d'une rampe, rappelant le système de pont levis. Cet élément est placé en façade sud et l'ouverture de la porte se fait à une hauteur de 3,70 m NGF.

Au niveau de la partie supérieure, on ne conserve pas de traces archéologiques du premier état de la toiture de la tour ni d'éléments de décor. On peut tout de même émettre des hypothèses grâce à l'observation des tours environnantes (prospections menées avec L. Delattre et X. Boutin au moment du déroulement de l'opération). Il semble que l'on soit en présence d'un toit terrasse, d'autant plus que les archives parlent d'un ensemble équipé de canons. Cette terrasse pourrait les accueillir. Elle devait aussi posséder un système de créneaux, afin de

permettre des ouvertures de tir. Il faut enfin imaginer une petite échauguette couvrant la partie haute de l'escalier desservant la tour, comme il a été observé sur tous les éléments défensifs de ce type et de cette époque dans l'espace prospecté.

Les éléments de confort observés sont quant à eux peu nombreux : les fenêtres élancées permettent un bon apport de lumière à l'intérieur de la pièce. On ne note pas de traces d'aménagements de placards ou d'autre système de rangement. Le prix-fait mentionne une cheminée et un four, dont aucune trace archéologique ne subsiste. Il faut alors imaginer que ces éléments se trouvaient en partie nord, à l'emplacement du mur effondré.

On observe en dernier lieu une citerne conservée en partie dans la cave. L'essentiel du confort devait être composé de mobilier puisqu'on ne retrouve que très peu de traces d'autres aménagements.

La distribution des fenêtres et des espaces laisse imaginer une répartition des fonctions en stockage en partie basse, pour un espace de vie en partie haute. L'ensemble des étages est desservi par un escalier partant du niveau inférieur situé dans l'angle sud-est de la tour.

En conclusion, on est en présence d'un bâtiment au caractère défensif, essentiellement en apparence puisque le glacis et la rampe d'accès ne constituent pas une défense redoutable, la défense active n'étant représentée que par la présence de canons. La tour reste toutefois sommaire dans son aménagement intérieur qui ne présente que très peu d'éléments de confort, mis à part les grandes fenêtres permettant d'éclairer les pièces de l'étage supérieur et la cheminée si l'on en croit les documents d'archive.

### 2.3.2 La transformation en exploitation agricole

Suite à l'abandon de la fortification en tant que telle, le bâtiment est repris et transformé en exploitation agricole. Assez rapidement, des modifications, probablement d'ordre fonctionnel, sont apportées. Les traces archéologiques nous ont permis de restituer une partie des élévations. Les documents iconographiques complètent les informations (fig 38).

Dans un premier temps, la tour d'origine est surélevée par un couvrement et une fermeture de la terrasse, rajoutant un niveau d'habitation au bâtiment. Une extension du bâtiment est construite à l'est. Elle s'organise sur deux niveaux. Le rez-de-chaussée, composé d'une seule grande salle, possède une ouverture de plein-pied. Le premier niveau est cloisonné en deux espaces, la communication avec la tour s'effectuant par l'ancienne fenêtre de la tour d'escalier alors rehaussée. La tour est percée d'une porte ainsi que d'une fenêtre en partie basse de la façade sud, permettant un accès plus aisé au niveau de caves et un peu plus de luminosité. La rampe d'accès au logis principal est conservée, un petit bâtiment y est accolé à l'ouest.

Les représentations iconographiques (fig 33) représentent un conduit de cheminée à l'extrémité nord-est de ce nouveau bâtiment, aucune trace archéologique de cet aménagement n'a été retrouvée.

A cette phase peuvent aussi être rattachés les trous de poutre observés dans la façade nord, témoignage probable d'une structure de type abri.

On se trouve alors en présence d'un ensemble constitué d'un corps principal de logis avec des caves en partie inférieure, un niveau d'habitation communiquant avec une extension de cette dernière vers l'est et des bâtiments annexes liés à l'exploitation agricole. Cet état est attesté pour le début du XIX<sup>e</sup> siècle par l'aquarelle d'Etienne Tassy conservée au Musée Arlaten d'Arles. Il est possible que cet état intervienne rapidement après la modification de fonction, le mode de mise en œuvre des maçonneries étant à peu près similaire.

Dans un second temps, l'iconographie (fig 34) nous permet d'observer une surélévation de la partie nord du bâtiment 2 en tourelle à trois niveaux, probablement pour des raisons de gain d'espace habitable. Il est possible qu'à cette même période intervienne la construction du bâtiment au nord, probablement composé d'une seule pièce. La mise en œuvre du premier niveau à peine conservé du bâtiment 2 va dans ce sens. On observe en effet une maçonnerie constituée de blocs de taille posés de champs, en parement simple, similairement au mode de construction du bâtiment 3.

La première construction liée à ce bâtiment est composée de façades constituées de blocs en pierre de taille formant un parement simple, dont l'entrée se situe en façade nord. On peut alors imaginer une extension des bâtiments agricoles.

La suppression de la rampe doit intervenir à cette époque : on modifie le système d'accès, pour des raisons probablement pratiques. L'entrée principale doit alors se trouver dans la tourelle nord-est nouvellement édifiée. L'ancienne porte d'entrée en façade sud et en hauteur est alors condamnée, transformée en fenêtre.

La porte située en partie basse sud de la tour est bouchée, les accès semblent se concentrer en façade nord de la tour.

La partie supérieure de la tour est à nouveau modifiée, comme en témoignent les clichés du début du XX<sup>e</sup> siècle (fig 34). La surélévation est conservée mais reculée par rapport à ce que l'on observe au niveau de l'aquarelle. Des créneaux ainsi que des hourds au-dessus de la porte d'entrée sont construits, afin de redonner un semblant défensif à la tour. On peut imaginer être dans une période faste de l'exploitation, avec une volonté ostentatoire de la part des propriétaires ?

Cette seconde phase peut être située entre le XIX<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup> siècle, par l'apport des documents iconographiques.

Pour ces deux états, on assiste aux modifications liées à l'installation et à l'évolution de l'exploitation agricole qui se développe à la place de la tour de défense. Ce sont surtout les parties extérieures qui se sont développées. Le bâtiment en lui-même est surélevé, afin d'ajouter un espace couvert à la tour, à l'emplacement du toit terrasse. On peut supposer que les premières extensions se font essentiellement en lien avec le développement de l'exploitation, puisque la majorité, pour les parties basses, semblent liées à l'agriculture, granges ou étables.

### 2.3.3 Les dernières modifications

Les dernières modifications observées sont liées aux aménagements dus à l'occupation par les allemands au cours de la seconde guerre mondiale.

Le bâtiment nord est transformé, l'espace est divisé en plusieurs parties et des aménagements de confort sont apportés, tels que les latrines. La mise en œuvre de ces éléments, notamment de la couverture de la pièce centrale permettent de rattacher ces modifications à la période de construction du blockhaus, au cours de la seconde guerre mondiale. De cette phase date probablement le cimentage des parements extérieurs de l'ensemble des bâtiments.

Ces ajouts correspondent aux dernières modifications liées à l'utilisation de la tour, avant son abandon et le commencement de sa dégradation, la menant à l'état de ruine dans lequel on la retrouve aujourd'hui.

### 2.3.4 Conclusion

En conclusion de cette étude archéologique, la vision de la tour du Tampan devenue Tourvieille est bien perçue. Elle est en effet bien documentée archéologiquement et les sources archivistiques ainsi qu'iconographiques nous permettent de restituer son évolution architecturale.

Toutefois, si les interventions de restauration future entraînaient le décaissement des sols situés en avant ou à vider l'intérieur de la tour de ses remblais de démolition, une intervention de suivi archéologique se révélerait nécessaire afin de compléter les informations déjà récoltées sur le terrain.

La comparaison aux autres fortifications de même type situées le long du bras du Rhône permet de démontrer que cette architecture s'insère bien dans le paysage de la défense d'accès au Rhône du XVII<sup>e</sup> siècle.





Bibliographie et Annexes

## Bibliographie (L. Delattre)

### Cartographie

Consultée aux fonds patrimoniaux de la médiathèque d'Arles et aux archives municipales d'Arles

BOUCHE (Honoré) – *La chorographie et l'histoire de Provence*, 1664

Illustrations : Carte géographique de Provence sur les mémoires de Jacques Marez

DUMAS (Émilien) – *Statistique géologique, minéralogique, métallurgique et paléontologique du département du Gard*, 1876, tome II, chapitre XIII, terrain moderne, p.660-670

Illustrations : carte des embouchures du Rosne levée en 1711 par Noel Aduisard, p.664 et carte topographique de la coste de Provence faite en l'année 1638 par Flour, corrigée et enrichie par Jean Vortcamp en 1656, p.668

URL : <http://www.geolales.net/Dumas-pdf/Chap-XIII-debut.pdf>

VERAN (Pierre) – *Recherches pour la statistique de la ville d'Arles et son territoire*, 1790

VERAN (Pierre) – *Essai sur la statistique de la ville d'Arles, son terroir et ses environs*, 1806

*Arles, histoire, territoires et cultures* – Sous la direction générale de Jean-Maurice ROUQUETTE, éditions Imprimerie Nationale, 2008

BENOIT (Fernand) – *La Camargue*, 2<sup>e</sup> édition, H. Laurens, Paris 1961

Illustrations : Château de l'Armellière, p.48-49 ; Tour Saint-Louis, p.46-47 (photographie et dessin de P. Veran) ; Tour du Tampan, p.44-45 (dont photographie au début du XXe siècle et dessin de 1803) ; Tour de la Motte, p.40 ; Château d'Albaron, tour d'Amphoux et tour de la Rougnouse, p.42

BOYER (Jean) – *La tour et le mas du Tampan*, Courrier du parc naturel régional de Camargue, n°16, 1978, p.5-19

Partiellement reproduit, sans les notes et illustrations, dans Site et patrimoine de la ville d'Arles

URL : [http://www.patrimoine.ville-arles.fr/images/document/Tampan\\_Boyer.pdf](http://www.patrimoine.ville-arles.fr/images/document/Tampan_Boyer.pdf)

BOYER (Jean) – *La tour de Saint Genest*, Courrier du parc naturel régional de Camargue, n°5, 1975, p.8-16

CHARBONNIER (Pierre) – *Les anciennes mesures locales du Midi méditerranéen d'après les tables de conversion*, Clermont-Ferrand, publications de l'institut d'études du Massif Central, 1994, p.113

[http://books.google.fr/books?id=pOyQxeoG4hcC&pg=PA113&lpg=PA113&dq=sétéérée+dextre&source=bl&ots=g-g0s7F3qj&sig=4YLYAybo5Ro3ZAuZeikAd8slJvQ&hl=fr&ei=2qptTKXfB466OMeU0LAL&sa=X&oi=book\\_result&ct=result&resnum=1&ved=0CBUQ6AEwAA-v=onepage&q=sétéérée+dextre&f=h](http://books.google.fr/books?id=pOyQxeoG4hcC&pg=PA113&lpg=PA113&dq=sétéérée+dextre&source=bl&ots=g-g0s7F3qj&sig=4YLYAybo5Ro3ZAuZeikAd8slJvQ&hl=fr&ei=2qptTKXfB466OMeU0LAL&sa=X&oi=book_result&ct=result&resnum=1&ved=0CBUQ6AEwAA-v=onepage&q=sétéérée+dextre&f=h)

DUCLOS (Jean-Claude) – *Une initiative exemplaire : le pré-inventaire des monuments et des richesses artistiques de la Camargue*, revue Marseille Inventaire, 1978, p.33-37

Illustrations : tour de Montmeillan et tour de la Rougnouse, p.34

FÉVRIER (Paul-Albert) – *Tours de Camargue*, Provence Historique, tome XLII, fascicule 169, juillet août septembre 1992, p.467-472

FOURNIER (Patrick) – *Aménagements hydrauliques et structuration de l'espace : les métamorphoses de l'eau en Provence et Comtat*, XVIIe siècle 4/2003 (n° 221), p. 585-601

URL : [www.cairn.info/revue-dix-septieme-siecle-2003-4-page-585.htm](http://www.cairn.info/revue-dix-septieme-siecle-2003-4-page-585.htm)

PICHARD (Georges) – *L'environnement naturel et matériel : les fondements agraires de la vie arlésienne à l'époque moderne*, dans *Arles, histoire, territoires et cultures* – Sous la direction générale de Jean-Maurice Rouquette, éditions Imprimerie Nationale, 2008, p. 523 à 570

PROVANSAL (Mireille) – *Le contexte physique : Du Rhône aux plaines, de la ville à la Camargue*, dans *Arles, histoire, territoires et cultures* – Sous la direction générale de Jean-Maurice Rouquette, éditions Imprimerie Nationale, 2008, p. 33 à 51

RIGAUD (Philippe) – *Pirates et corsaires sur le Bas-Rhône IXe-XVe siècle*, Actes du colloque Guerre et commerce en Méditerranée IXe-XXe siècles, Paris : H. Veyrier, 1991, p.37-57 ; puis dans *Le Rhône à son delta*, Courrier du Parc Naturel Régional de Camargue, n° 41-42, décembre 1993

Partiellement reproduit, sans les notes, dans Site et patrimoine de la ville d'Arles

URL : [http://www.patrimoine.ville-arles.fr/arles/ville.cfm?action=fiche\\_document\\_edifice&id\\_document=909&id=100](http://www.patrimoine.ville-arles.fr/arles/ville.cfm?action=fiche_document_edifice&id_document=909&id=100)

RIGAUD (Philippe) – *Une fortification à l'embouchure du Rhône, La torre del Baloard, 1469-1642*, Groupe archéologique arlésien n° 13, 1990, p. 28 à 34

RIGAUD (Philippe) – *Les navires du fleuve et de la mer (XVIe – XVIIIe siècle)*, dans *Arles, histoire, territoires et cultures* – Sous la direction générale de Jean-Maurice Rouquette, éditions Imprimerie Nationale, 2008, p. 571 à 578

ROUX (Jules-Charles), MELLIER (Etienne) et DE FLANDREYSY – *Le livre d'or de la Camargue*, Lib. Lemerre, Paris 1916, réédition : éd. Camariguo, Nîmes 1984

Illustrations : tour du mas le Casau, p.296 ; tour de Romieu, p.301 ; Tourvieille, p.318 et 319

Parc naturel régional de Camargue – Diagnostic territorial, 6. *Le patrimoine culturel*

URL : [http://www.parc-camargue.fr/Francais/upload/patrimoine\\_culturel\\_6.pdf](http://www.parc-camargue.fr/Francais/upload/patrimoine_culturel_6.pdf)

Illustrations : tours de la grande Rougnouse et de Saint Louis

Courrier du parc naturel régional de Camargue, n° 33, 1989, Les mas de Camargue

Reproduit, sans mention d'auteur, dans : [http://www.patrimoine.ville-arles.fr/images/document/mas\\_Courrier.pdf](http://www.patrimoine.ville-arles.fr/images/document/mas_Courrier.pdf)

## Annexes (L. Delattre)

I  
La tour du Baloard

Dans le quinzième siècle la branche principale du Rhône allant jeter  
 Ses eaux dans la mer par les grans de Passon d'Enfer, et de Paulet  
 Et le territoire d'Arles étant exposé souventes fois aux incursions  
 Des arragunois, le Roy René, compte de Provence par lettres patentes  
 Du 16<sup>e</sup> juin 1470 permit aux citoyens de la ville d'Arles  
 De faire construire une tour pour protéger leur territoire et  
 Leur commerce, et d'y nommer annuellement un capitaine  
 Pour commander la garnison qui y serait établie : ensuite  
 De cette permission le conseil municipal du 25 du même mois  
 Délibéra la construction d'une tour, et l'établissement d'une  
 garnison de trente hommes. M. Jean Decopa comte de Troye  
 lieutenant pour René en provence accompagné des consuls et de  
 plusieurs autres commissaires que le conseil municipal d'Arles  
 avait nommé cherchèrent à en établir la localité <sup>44</sup> Le dessin  
 qui en fut dressé et présenté ensuite à S. M. par M. de  
 Pontevés, 1<sup>er</sup> consul, ayant été agréé, l'exécution en fut  
 ordonnée <sup>45</sup> et en 1472 cette forteresse à laquelle on donna  
 le nom de tour du Baloir ou Boulevard <sup>46</sup> fut commencée.  
 Sous l'inspection de Jean de Rohan, et totalement finie  
 Quatre ans après le capitaine qu'on y établi en 1472 fut Pierre  
 De Ponte bourgeois aux honoraires de 10 florins par mois, il en fut tiré  
 Le 8<sup>e</sup> xxx 1473 et remplacé par Honoré Ollivier aussi bourgeois  
 Au même intendance et autorité, et y fut continué non seulement  
 Jusqu'à la fin de la construction de la forteresse, mais encore  
 Jusqu'en 1477.  
 La beauté de cette tour, l'apparence d'un profit dont un  
 Capitaine se pouvait prévaloir, porta l'esprit d'un gentilhomme  
 De Charles Roi de Sicile dernier comte de Provence de la maison  
 D'Anjou neveu pour lors de René, nommé Bertrand de Prat  
 D'en demander le commandement au Roy, au préjudice de la juste  
 Et légitime possession des consuls et communauté d'Arles ; sa  
 Majesté qui aimait ce personnage le lui accorda aveuglément  
 Et lui en fit expédier les provisions de capitaine : la ville d'Arles  
 Ayant tout de suite député à S. M. Messieurs Jean Devastaires et  
 Simon de Grille, elle obtint du Roy toute sorte de satisfaction  
 Et le conseil municipal s'étant assemblé le 29<sup>e</sup> jluie 1477  
 Délibéré que désormais la charge de commandant de cette tour serait  
 Mise au nombre des autres charges municipales, pour être  
 Donnée une année à un noble et l'autre à un bourgeois qui  
 Auraient été consuls pour les indemniser des dépenses qu'ils  
 Auraient faites durant leur consulat. En conséquence noble Jean

44

45 Dans le registre de Guillaume Raymondi notaire page 61, on trouve une obligation contractée pour prêt d'argent le 11<sup>e</sup> aoust 1471, par la communauté d'Arles, pour la construction de cette tour

46 Je trouve que cette tour va également porter le nom de tour du Lyon.

De St Martin fut élu le premier capitaine commandant de  
 Cette tour le 8<sup>e</sup> jlué 1478<sup>47</sup> Mais cette élection fut changée  
 Neuf ans après au 1<sup>e</sup> may ; les appointements qui furent  
 Attachés à cette place furent dans la suite portés jusqu'à  
 Neuf cent livres, sous l'obligation de cautionner pour quatre  
 Mille florins le jour de la prise de possession du capitaine qui  
 Prêtait encore serment de garder la forteresse avec vigilance  
 Et de la conserver pour le Roi et sa patrie. Le capitaine avait  
 Le droit de faire arraisonner tous les bateliers et autres  
 Navigateurs qui montaient et descendaient le fleuve, et en  
 Cas de refus ses pouvoirs s'étendaient à tirer dessus les  
 Refusants, ce qui fut dans la suite confirmé par lettres patentes  
 D'Henry second Roi de France de l'an 1550, qui portent de plus  
 D'arrêter les battimens et marchandises, garder l'équipage  
 Prisonnier pendant vingt quatre heures, ensuite le livrer à la  
 Justice du lieutenant des ports comme criminel et violateur  
 Des droits de sa majesté. Le capitaine avait encore cette belle  
 Prérrogative de porter un bâton du Daiz à la procession de la  
 Fête Dieu dans Arles à laquelle les consuls assistent, cet honneur lui fut accordé par  
 délibération du conseil municipal de l'an  
 1551 attendu la suppression de la charge d'assesseur qui avait  
 le droit de le porter.  
 Une crue extraordinaire des eaux du Rhône et une inondation  
 Qui suivit ayant fait changer en 1587 le dit Rhône, et s'étant  
 Creusé au cotté opposé, les eaux par une route tortueuse allèrent  
 Se jeter dans l'étang d'Alfa appelé aujourd'hui bras de fer, et  
 S'ouvrirent un chemin pour se dégorger dans la mer  
 A l'extrémité méridionales de l'isle de Camargues, dez ce  
 Moment pour ainsi dire la tour du Boulevard dans le  
 Plan du Bourg fut abandonnée quoique le capitaine y fut  
 Toujours nommée jusqu'en l'année 1615<sup>48</sup> Enfin cette forteresse  
 Etant devenue inutile par son éloignement du Rhône, elle  
 fut démolie en 1642 et les matériaux furent vendus le 24<sup>e</sup>  
 aoust de la même année au prix de mille livres<sup>49</sup>

VERAN (Pierre) – *Recherches pour la statistique de la ville d'Arles et son territoire*, tome premier, 1789, Chapitre X Mémoires historiques, p.223-230

<sup>47</sup> Délibération du conseil municipal du 21 may 1478 par laquelle on établit à la tour du Boulevard un prêtre aux honoraires de cinq florins par mois, outre la nourriture à la charge du capitaine et de sa garnison.

<sup>48</sup> Le 1<sup>er</sup> juin 1615 M. M. les consuls expédièrent le dernier mandat au Se Marc Taulemesse pour les honoraires de capitaine de la tour du Boulevard.

<sup>49</sup> Les particuliers qui acheterent les matériaux de la tour du Boulevard en firent construire des maisons de campagne, savoir Honoré Perrin dit Barnabeau le mas dit le Vedeau, M. de Castillon une partie du mas dit l'Eisselle, et M. Chaze le mas du Froter.

## II La tour du Tampan

### - Construction de la tour du Tampan

Le 02 juin 1607, arrêt du Conseil du Roi rendu à Fontainebleau au profit de la ville d'Arles contre Barthélémy Brispan.

Les Arlésiens exposent « que du long temps ils auroient fait bastir une tour dicte la boulevoir près lembouchure de rivière du Rosne composée de trois bouleveres et garnis de munitions et artillerye dans laquelle y a ordinairement de soldats et habitants de lad. ville entretenus aux despans desd. supplians quy sont commandés par lun des conseillers dicelle ville pour iceulx prendre garde a lentrée et sortie de lad. rivière tant pour la conservation dud. pays qua cause des ennemys estrangers barbares et autres piriattes qui pourroient faire leur demeure dans led. pays comme ils ont cy devant fait quy auroit este cause de faire bastir icelle tour exprès et aussy pour laseurance des marchants et basteaux quy negotient sur icelle rivière du Rosne Neantmoins un nommé Barthélémy Brispan habitant dud. Arles taisant icelle forteresse auroit obtenu permission de Sa Majesté de faire bastir et construire une tour et maison près lembouchure de lad. rivière du Rosne combien quelle ne soit nullement nécessaire ayant obtenu lad. permission pour vexer et consommer lesd. supplians en de grands frais et despans inutiles attendu que la tour et bastiment de présent ediffiez sont assez suffisans pour la conservation dud. pays supplient Sa Majesté leur vouloir sur ce pourvois Le Roy en son conseil ayant esgard au contenu de lad. requeste a ordonné et ordonne que led. Brispan représentera aud. conseil dans un mois après signification a luy faicte du présent arrest la permission quil a obtenue de Sa Majesté pour la construction de lad. tour et maison cependant deffances luy sont faictes de sayder dicelle permission et a peyne de trois mille livres damende jusques a ce autrement par Sadite Majesté en aye este ordonné Faict a fontainebleau le dernier jour de juing mil six cens sept »

Transcription : Boyer (Jean), *La tour et le mas du Tampan*, Courrier du parc naturel régional de Camargue, n°16, 1978, Annexes.

Archives municipales d'Arles EE 17 pièce 20

Le 03 septembre 1607, prix-fait accordé à Barthélémy Juran pour la construction de la tour du Tampan :

« Lan mil six cens sept et le troisième jour de septembre avant midy par devant moy notaire royal et secrétaire de la Maison commune de cette ville d'Arles... personnellement establis Messieurs Gabriel de Varadier Honoré de Giraud escuyers, Trophime Seytour et René Imbert bourgeois consuls gouverneurs de lad. ville lesquelz tous ensemble de leur bon gré au nom de la communauté dicelle et suivant le pouvoir a eux donné par délibération du conseil de lad. Maison commune tenu le huitiesme du mois de juillet dernier passé ont donné et donnent a pris fait a Barthélémy Juran Me maçon de lad. ville pressant et stipulant pour luy et les siens a faire bastir et dresser la tour que par déllibération dud. Conseil a este déllibéré estre faicte au lieu ou luy sera monstre et désigné et au bord de la rivière du Rhosne proche du Tampan pour donner commodité au capitaine de la tour du Balouard de sy loger avec ses soldats pour arraisonner les basteaux quy passent par lad. rivière du Rhosne tant de monter que de descendre et empescher quils ne partent sans avoir l'expédition desd. Sieurs consuls et acquitté les droits du Roy et de lad. ville et ce soubz les pactes et articles que sensuivent convenus et accordez entre les parties...

En premier lieu que led. Barthélémy Juran prifsachier sera tenu faire la tour de cinq cannes de longueur (10,20 m) et de quatre cannes de largeur (8,16 m) dans œuvre et de telle hauteur que luy sera ordonnée, les fondements de laquelle tour sera tenu de caver (creuser) au lieu ou sera marqué et désigné par lesd. Sieurs consuls ou leur commis de huit pans de proffondeur (2,04 m) ou environ et une canne de largeur (2,04 m) et jettera toute la terre desd. Fondements dans œuvre, dans lesquels fondements sera tenu de bastir une muraille d'une canne de largeur sur de plancs de chaine que lesd. Sieurs consuls luy

fourniront scavoir sur lesd. Plancs et a la première fillade (assise) de grosses queyrades (gros blocs de pierre) et au-dessus dicelles dun queyron (bloc de pierre) sur le devant mettant de butareaux (étai, contrefort) de canne en canne a chascune fillade (assise), laquelle muraille aura un pan de pente (0,255 m) par chascune canne (2,04 m) et par dernier de lad. Muraille sera tenu de bien massonner avec bon mortier de chaux et sable et lenduire a pierre perdue et la mener a plomb jusques a fleur de terre. Plus sera tenu continuer lad. muraille de la qualité que dessus en façon questant de deux cannes dhauteur (4,08 m) se trouve avoir six pans despaisseur (1,53 m) et illec faire un cordon tout le long de lenceinte de lad. tour de grosses queyrades (gros blocs de pierre). Plus sera tenu continuer lad. muraille par dessus led. cordon scavoir des deux costez quy serviront de naissance aux crottes (voûtes) quy seront faictes a lad. tour de six pans despaisseur (1,53 m) et aux autres deux costez de quatre pans aussy despaisseur (1,02 m).

Plus sera tenu de faire dans lad. tour une muraille quy la divisera a deux membres (pièces d'habitation) les fondements de laquelle sera tenu faire de huit pans de proffond (2,04 m) et de quatre pans largeur (1,02 m) bastis a pierre de pastouyre (moellon, libage) jusque a fleur de terre et de la jusques aux crottes (voûtes) d'un buget (cloison) de plat, laquelle muraille soubstiendra les premières crottes (voûtes) qui seront faictes a lad. tour. Et sera continué de la mesme qualité jusques a la seconde crotte (voûte) et de telle hauteur que luy sera ordonné.

Plus sera tenu faire un vis de pierre de taille dans lad. Tour de neuf pans de diamètre (2,295 m) dans œuvre laquelle commencera au plus bas membre (pièce d'habitation) de lad. et finira au plus haut et par dessus dicelle couverte en dôme de pierre de taille laquelle vis sera faicte a un coin de lad. Tour et autrement la ou luy sera ordonné et entrera de quatre pans (1,02 m) ou environ dans les murailles dicelle. Plus sera tenu led. maistre prifsachier faire les crottes (voûtes) de lad. tour scavoir la plus basse dun demy buget (cloison) et a son rond et la plus haute d'un quayron lesquelles seront scavoir la plus basse bastie ses buteyes (contrefort) au dessus ramplie de brasil (recoupe de pierre de taille) a niveau plat et bardé sur mortier de bards (dalles de pierre) de Beaucaire et la plus haute sera toute bastie sans y mettre aucun brasil par dessus et bardade de mesmes bards de Beaucaire posez sur son mortier enclavez les uns sur les autre a demy bois auquel bardât sera tenu donner la pente requise et nécessaire pour lescoullement des eaux pluviales et faire des gorgues (gouttières) long lad. Tour pour conduire icelles eaux et la ou elles sortiront luy fera une gorgue par dehors pour jetter lad. eau hors de lad. muraille. Plus sera tenu barder lentier et plus bas membre de lad. Tour aussy de bards de Beaucaire bien et deument unis et abbreuvez, ensemble de faire dans les murailles de lad. Tour deux canons de cheminée bastis de roustides (rôties) tout a lentour desd. canons ensemble les portes croisieres deux croisieres et fenestres quy seront requises et nécessaires lespaisseur et embrasement desquelles sera faicte de pierre de taille. Plus fera la grande porte de lad. Tour en façon que sy puisse mettre un pont levis et au dessus dicelle y mettre les armoiries du Roy et de lad. ville. Plus sera tenu faire sa lad. Tour un parapet avec créneaux bouquets (pierre d'attente, corbeau) arquets (petit arc) et moleures tout ainsin et de la mesme façon quest celluy de la muraille des degrez de la porte du port fors et excepté sur la porte de lad. entrée et de la largeur de dix pans (2,55 m) sur laquelle fera des bouquets (corbeaux) quy sortiront led. parapet en dehors tout ainsi et de la mesme façon et grandeur que ceux quy sont au dessus de la grande porte du port de lad. ville. Plus sera tenu led. prifsachier enduire les murailles des membres de lad. Tour a deux enduits le premier de mortier gris et le second de mortier blanc bien et deument aplanats (aplanir, lisser) a cul de tible (truelle). Plus sera tenu led. Me Juran fournir toute la pierre de taille pastouyre (moellon, libage) chaux et sable quy sera nécessaire pour faire lad. besogne laquelle se cannera (mesurer à la canne) a canne carrée tant plein que vuide et ses crottes (voûtes) soubz le cindre la vis allant avec le bardat (dallage) du premier membre par dessus lad. besogne sans canner. Et finalement sera tenu led. prifsachier faire toute lad. besogne bien et deument et en bon père de famille et lavoir faicte et parachevée par tout le mois de février prochainement venant pour et moyennant le prix et somme pour lequel la délivrance luy en a este faicte a lenchère et inquant public y escrivant moy dict. notaire et secrétaire le second du présent mois de vingt cinq livres la canne carrée lequel lesd. Messieurs les consulz au nom de lad. Communauté ont promis et promettent aud. Juran prifsachier luy payer scavoir de présent et en déduction dicelluy la somme de quatre cens cinquante livres et le restant en faisant lad. besogne de gré à gré et parachevé que soit et moyennant ce led. Barthélémy Juran prifsachier a promis et promet ausd. Messieurs les conulz présans acceptans et stipulans au nom de lad. Communauté bien et deument faire lad. besogne et lavoir faicte et parachevée au terme cydessus mentionné a peine destre et demeurer de tous les despans dommages et intherests qua faute de ce lad. ville et Communauté pourroit souffrir et endurer... Et ainsy lont promis et juré touchées les Escritures

et renoncé a tous les droits qui pourroit a ce contrevenir. Et la mesme tout incontinent présent a ce que dessus Antoine Bonnaud aussy Me maçon dudit Arles lequel de son gré pour luy et les siens aux prières et réquisitions dud. Me Juran prisfachier sest pour luy rendu caution pour lobobservation de tout ce que dessus envers Messieurs les consulz stipulans au nom de lad. Communauté dont pour ce a obligé sa personne et ses biens ... et ainsy la promis et juré touchées les Escritures... Ce fut faict audit Arles dans la salle basse de la maison commune de lad. ville en présence de Antoine Borel bourgeois et Gaspard Demonde praticien dud. Arles tesmoings appelés et subsignés a loriginal avec les parties, led. Juran sest subsigné ne scachant escrire ainsi signé a loriginal Varadier conul, de Giraud consul, Seytone consul, Imbert consul, Bonnaud consul, marque dudit Juran, Borel, Demonde, et Moy dict. notaire et secrétaire subsigné Daugiere »

Transcription : Boyer (Jean), *La tour et le mas du Tampan*, Courrier du parc naturel régional de Camargue, n°16, 1978, Annexes.

Archives municipales d'Arles EE 17 pièce 21. L'acte original figure dans les minutes du notaire arlésien Jean de Augeris ou Daugières qui sont conservées aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône sous la côte 405 E 695 F° 1142. Au bas de ce document la marque de Barthélémy Juran se présente sous la forme d'un triangle équilatéral dont le sommet est surmonté d'une croix.

Le 28 juillet 1614, mandat de 48 livres à Mamet Simon, maître maçon :

« pour faire les armoiries du roy avec les deux ordres celles de la ville avec un tableau gravé de lettres en pierre de marbre pour mettre et poser sur la tour du tampan qua este faicte pour loger le capitaine du Balouard et arresonner les bateaux... »

Transcription : Boyer (Jean), *La tour et le mas du Tampan*, Courrier du parc naturel régional de Camargue, n°16, 1978, Annexes.

Archives municipales d'Arles CC 624 n°123

Le 04 décembre 1614, rapport de réception des travaux par Antoine Borel :

« satisfaisant a ma dicte commission me seroit transporté sur le lieu le vintseptiesme du mois de novembre et ilec arrivé me seroit apliqué en présence de Anthoine Defans escuier consul de létat des nobles de ladicte ville et dus. Juran prisfachier a visiter depuis le plus haut de lad. tour jusques a son extrémité plus basse les murailles cotes (voûtes) barda (dallage) et visete (escalier à vis) lesquelles besonies les ay atruvéee recepvable suivant les articles dud. Contrat et icelles murailles cotes ay mesurer et caner les ayant atruvéee contenir la cantité de deux cens vintequatre cannes cinq pans et deux menus que a reson de vintecinq livres pour chascune canne carrée et portée par led. contrat monte la somme de mil huit cens septante seux escus et huit soubz que reviennent en livres suivant lordonnance a cinq mil cens seize livres huit soubz et tel est mon rapport que je en faix selon ma conscience en foy de ce me suis soubssiné A Arles ce quatriesme dezambre 1614 A Borel

Transcription : Boyer (Jean), *La tour et le mas du Tampan*, Courrier du parc naturel régional de Camargue, n°16, 1978, Annexes.

Archives municipales d'Arles CC 624 n°280

Le 17 décembre 1614, mandat de 110 livres à Abraham Sabonnadière charpentier d'Arles :

Pour le travail fait à la tour du Tampan consistant en « trois croizières ayant six fenestres et six fenestrons (petite fenêtre, lucarne) plus cinq fenestres au membre bas plus deux portes carrées et deux portes rondes plusjay faict la grande porte de lad. tour ensemble le pont levis marché faict avec les Srs consuls 12 escus ».

À la suite, réception par Antoine Borel qui déclare que « toute laquelle besone est bien faicte ni défaliant a ladicte tour que le pon levis que led. Me Habrant est tenu de faire le tout suivant la promesse quiceluy a faict ea messieurs les consuls faict au tampan le 22 de novembre 1614 A Borel ».



Transcription : Boyer (Jean), *La tour et le mas du Tampan*, Courrier du parc naturel régional de Camargue, n°16, 1978, Annexes.

Le 24 décembre 1614, prix-fait donné par les consuls d'Arles à Antoine Bouche et Pierre Bergeret, maîtres maçons :

« a faire les escaliers et montée pour entrer dans la tour du tampan et fourt et manteaux de cheminée dicelle en demy buget (cloison) dans la chambre du capitaine soubz les paches et articles sousuyvants convenus et accordés entre les parties Premierement que lesd. prixfachiers seront tenus de fere et bastir deux murailles de pierre de pastouire (moellon, libage) de trois pans despesseur (0,765 m) et cinq cannes de longueur (10,20 m) esloignées de six pans (1,53 m) dans œuvre lune de lautre les menant en pente et de remplir lentre deux dicelles murailles de terre au dessus de laquelle terre seront tenus de faire des escaliers de quatre pans de largeur (1,02 m) et dy mettre de pierre de moleirès par le devant bien unye et plantée par point et de calader lentre deux diceulx escaliers de cailhoux de crau Plus seront tenus de faire et bastir deux filades (rangée, assise de pierre) sur lesd. murailles a fleur dud. caladat d'un queiron de pierre de Beaucaire pour servir de pantière (panne, parapet) Encores seront tenus lesd. prisfachiers de retourner lesd. escaliers a angle droit visant la porte de lad. tour et de faire au dessoubs diceulx une muraille de quatre pans despesseur (1,02 m) et de la longueur desd. escaliers comme aussy une ancoule (contrefort) de mesmes largeur desd. escaliers et de huit pans despesseur garnye tout autour dun queiron de pierre de Beaucaire avec de butareaux (étai, contrefort) de canne en canne de la susd. Muraille au dessus de laquelle et de lad. ancoule (contrefort) fairont une arcade dun queiron de pierre dud. Beaucaire Comme aussy fairont au dessus de lad. arcade et après lavoir bien et deument arasade de massonnerie desd. Escaliers avec ses pantières (parapet) de pierre de taille comme cy devant est dict. ensemble les cantons de mesme pierre et denuire bien et deument toutes lesd. murailles par le dehors avec de bon mourtier de chaulx et sable a pierre perdue Davantage seront tenus lesd. profachiers de faire dans lad. tour un fourt de dix pans de diamètre (2,55 m) et de bastir lassiette diceluy ou plate forme de lespesseur de quatre pans (1,02 m) au dessus de lad. plate forme caladar avec de gros cailhoux de crau et sur icelle calade mettre de ressan de porc par dessus lequel barderont led. fourt avec de bards (dallage) de barbantane Plus seront tenus de faire la cappe dud. fourt dun queiron pierre dud. Barbentane ensemble le boucau (bouche d'un four) porte et taulier dicelluy et darraser led. fourt de massonnerie jusques a la clef, fairont encores lesd. prixfachiers le manteau de cheminée dud. fourt avec du platre aussy la cheminée de la salle et ses cambaiges (jambages) de mesme platre le tout bien et deument Encores seront tenus de faire une muraille dun demy buget (cloison) de pierre de Fontvieille dans la chambre du capitaine et au lieu ou leur sera monstré et désigné pour diviser lad. chambre en deux Plus seront tenus lesd. prisfachiers de faire lad. besogne bien et deument comme sapartient et en bon père de famille conformément au pourtraict qua cest effect a este dressé et a eux remis... » Achèvement prévu au mois de février prochain au prix de la délivrance qui leur a été faite aux enchères savoir 10 livres la canne carrée pour les murailles et ancoule (contrefort), 7 livres la canne carrée pour le demi buget (cloison) et 144 livres pour le four et les cheminées. Ils touchent 50 livres d'acompte en présence d'Antoine Borel, bourgeois d'Arles, témoin requis.

Transcription : Boyer (Jean), *La tour et le mas du Tampan*, Courrier du parc naturel régional de Camargue, n°16, 1978, Annexes.

Archives départementales des Bouches-du-Rhône 405 E 696 f° 1070 Notaire Jean Daugières

### - Armement de la tour du Tampan

Le 1<sup>er</sup> juin 1615 l'inventaire des « meubles munitions de guerre et artillerye » contenus dans la Tour du Tampan : deux petites pièces de bronze sans affust ni rouaige, deux mousquets de bronze servant a la gougasse plus trois pétards de fer

Transcription : Boyer (Jean), *La tour et le mas du Tampan*, Courrier du parc naturel régional de Camargue, n°16, 1978, p.18.

Archives municipales d'Arles EE 17

Le 17 juillet 1615 Guillaume Chabroulet, maître charronnier, livre les éléments nécessaires au transport de deux pièces de fer qui sont dans l'arsenal et qui seront ainsi acheminées à la tour du Tampan pour « servir à la garde et conservation dicelle ».

Le 17 juillet 1615 également, Claude Richeaume, maître maréchal, a ferré les affuts des deux canons affectés à la tour du Tampan

Le 12 octobre 1615 Barthélémy Canal, charpentier, a installé trois mousquets et une arquebuse et fourni 23 baguettes de mousquets et 39 d'arquebuses

Le 15 octobre 1615 Guillaume Clerc, marinier, transporte en bateau à la tour du Tampan les canons, mousquets, affuts et rouaiges

Boyer (Jean), *La tour et le mas du Tampan*, Courrier du parc naturel régional de Camargue, n°16, 1978, p.15.

Archives municipales d'Arles CC 625 n°94 - CC 625 n°95 - CC 625 n°164 - CC 625 n°167

Le 30 septembre 1655 l'inventaire mentionne :

« a la terrasse desur ladite tour premierement deux moyennes fer lune de neuf pans (2,295 m.) et lautre de huit pans de longueur (2,04 m.) sur leurs affusts tout neufs plus deux petites moyennes de fonte verte dune livre de balle sur leurs affusts plus un mosquet a croq fonte verte posé sur les créneaux plus deux perriers aussy fonte verte avec trois boites bronze montés sur les créneaux plus une cloche montée sur son bois avec son macail plus un barril a tenir pouldre fort uzé et un cuilié pour charger les canons »

Boyer (Jean), *La tour et le mas du Tampan*, Courrier du parc naturel régional de Camargue, n°16, 1978, p.18.

Archives municipales d'Arles EE 17

### - Capitaines de la tour du Tampan

En 1789, Pierre VERAN, d'après les sources d'époque moderne, dresse la liste des capitaines des tours du Boulevard, Tampan et Saint Genest.

Pour la tour du Tampan, les capitaines, nommés annuellement, se succèdent de 1616 à 1659.

Le capitaine Marc Taulemesse est à la fois le dernier capitaine de la tour du Boulevard et le premier de la tour du Tampan. Il reçoit son dernier mandat le 1<sup>er</sup> juin 1615

Années	Capitaines
1616	Laurins Darlatan
1617	Antoine Begou
1618	Antoine de Porcellet
1619	Gaucher Peint
1620	Estienne De Meyran
1621	Antoine Claret
1622	Jean Dequiqueran
1623	Honoré Pomier
1624	Antoine Delatour
1625	Paul Pazier
1626	Pierre Débocher
1627	Simon Veran
1628	Giles De Cays
1629	Jean Martin Vacherin
1630	Pierre Danthonelle
1631	Pierre Lavabre
1632	Nicolas D'Icard
1633	Trophime Cotel
1634	Jacques Deberenguier
1635	Philippe Beuf
1636	Pierre D'Usane
1637	Laurens Chaze
1638	Pierre Nicolay avocat
1639	François Louis no <sup>te</sup>
1640	Charles Danthonelle
1641	Trophime Surian
1642	Francois Dequiqueran Debeaujeu
1643	Antoine Meynier
1644	Jacques Nicolay
1645	Antoine Fleche
1646	Pierre Deyrille Robiac
1647	Ambroise Chapelut
1648	Jean Baptiste D'Icard
1649	Jean Pomier
1650	Trophime De Chalot
1651	Francois Roy
1652	Jacques De Grille
1653	Claude Beuf
1654	Francois de Biord
1655	Francois Roy
1656	Maurice De Montfort
1657	Arnaud Eymin
1658	Louis De Varadier
1659	Antoine Martin

### - Herbages associés à la tour du Tampan

Le 09 juin 1614, arpentage par le géomètre Flour :

« avoyr arpenté soissante cesteyrées derbages mesure de destres pour lusage de la tour du tampan le tout prins au pied de la dite tour »

Transcription : Boyer (Jean), *La tour et le mas du Tampan*, Courrier du parc naturel régional de Camargue, n°16, 1978, Annexes.

Archives municipales d'Arles EE 17 pièce 20

Si on retient la grande sétérée d'Arles (de 100 dextres mesure d'herbage)  
60 x 26,193 a = 1571,58 ares ou 15,716 hectares

Le 08 juin 1615, délibération du conseil de ville :

« Lhors quon a mis le capitaine de la tour du tampan en possession lon a trouve que... y avoit faict tout proche une cabane avec fossé jardin et autres choses servant au mestier quil faisoit questoit de donner a manger et a boire aux mariniers quy passent en ce lieu et parce que le capitaine ne debvoit pas supporter cela et que dailleurs lad. cabane et jardin et autres choses peuvent luy servir a plusieurs usages Messieurs auroint traité de lachapt soubz le bon plaisir du conseil et accordé le prix de trois cens livres pour lequel sy le conseil la agréable led. achept le déllibérera sil luy plaict Ledict conseil considérant lutillité quapporte ad. Cabane et jardin a lad. tour attendu lextremité du lieu a delibéré quelle sera acheptée aud. prix de trois cens livres a qualité que led. capitaine dicelle prandra le tout a lextime et la rendra de mesme la fin de lannée

Transcription : Boyer (Jean), *La tour et le mas du Tampan*, Courrier du parc naturel régional de Camargue, n°16, 1978, Annexes.

Archives municipales d'Arles BB 23 f° 37

Le 26 juin 1616, délibération du conseil de ville décidant :

« de réserver six cestérées de terre autour de la tour du Tampan pour le capitaine auquel il sera permis de tenir sur les susdits tenemants quatre chevaux et trente moutons pour son usage de quoy faicte particulière mention au contrat darrentement desd. Tenemants »

Transcription : Boyer (Jean), *La tour et le mas du Tampan*, Courrier du parc naturel régional de Camargue, n°16, 1978, Annexes.

Archives municipales d'Arles BB 23 f° 140 v°

6 x 26,193 a = 157,158 ares ou 1,5716 hectare

### - Le territoire de la tour du Tampan

Année 1640 :

« Estime du paty de la vignole lestelet la plane de l'aufa et la manoupe le tout joint ensemble consistant en herbages confrontant du levant de long en long la rivière du rhone du midy une branche de ladite rivière appelée le rageral (ruisseau) du couchant la petite bourdigue (piège à poissons) denfize et lestang dudit enfize et du septentrion ledit estang demphise et les herbages du petit badon la vieille roubine des salins entre deux contenant tous lesdits patys cinq mille deux cesterées nonante cinq dextres mesure de dextre compris dans ladite contenance lestendue des eaux de lestang du fangassier et celle de lafoux neuve sans y comprendre lestendue en longueur de deux mille cinq cens cannes et dix cannes de largeur faisant en carré quarante cestérées huit dextres mesure de dextre que contient une draye (chemin, sentier) qu'avons jugé nécessaire pour le passage des habitants qui vont et viennent avec leur bestail aux islons qui sont au delà de la branche du rhone appelée le ragerol jusques a la mer, ny encores a été compris six ceterées desd. herbages mesure de dextre pour lespace nécessaire a la tour du tampan qui est proche du rhone dans lesd. herbages y compris dans lesd. six ceterées lassiette de ladite tour ses fossés retranchements et jardin joignant icelle avec faculté au capitaine de ladite tour ses gens et bestail de passer dans lesdits patys au lieu le plus proche et le moins dommageable pour aller a icelle... avons estimé lesdits patys en fond vingt six mille livres a laquelle avons joint six mille livres de lextime du bourdigon des eaux closes d'amphise le fangassier et lafoux neuve quest en tout trente deux mille livres ... »

Transcription : Boyer (Jean), *La tour et le mas du Tampan*, Courrier du parc naturel régional de Camargue, n°16, 1978, Annexes.

Archives municipales d'Arles DD 92 f° 13

5002 sétérées x 26,193 ares = 131017,386 ares ou 1310 hectares 174  
95 dextres x 0,262 ares = 24,89 ares

2500 cannes (x 2,04 = 5100 m ou 5,100 km) x 10 cannes (x 2,04 = 20,40 m) = 104 040 m<sup>2</sup>  
Soit 40 sétérées et 8 dextres (40 x 26,193 = 1047,72 + 8 x 0,262 = 2,096 total = 1049,816 ares)

### - Vente de la tour du Tampan

Le 1<sup>er</sup> mai 1656, délibération du Conseil de ville décidant qu'il sera fait un rapport pour savoir si l'on doit conserver ou démolir la Tour du Tampan étant donné que cette dernière se trouve maintenant trop éloignée du Rhône.

Boyer (Jean), *La tour et le mas du Tampan*, Courrier du parc naturel régional de Camargue, n°16, 1978  
Archives municipales d'Arles BB 33 f° 13

Le 10 mai 1656, rapport de la visite de la Tour du Tampan :

Cet ouvrage de défense ne remplit plus son rôle « pour sestre formé au devant de lad. tour des isles et acrements quy obligent les barques den passer fort esloignées », d'où la nécessité de construire un autre bâtiment « plus avancé vers le grau (chenal) et adviser ce quon doibt faire de lad. tour sy on la doibt vendre ou sy on la doibt desmollir pour les matériaux sen servir au nouveau bastiment ».

Les rapporteurs concluent « quattandu la grande espasse quil y a depuis lad. tour jusques a la mer ou se treuvent beaucoup des isles et terres vagues appartenant a lad. communauté et quelle arrante ou dans la plupart de lannée il y demeure grande quantité de gardiens pescheurs chasseurs boscatiers (bûcherons) fezeurs de joncs et autres personnes quy se treuvent a descouvert des cources que les corçaires et escumeurs des mers pourroint faire principalement en lesté ou le grau (chenal) et toutes les plages peuvent estre plus facilement abordées, dailleurs pour le logement des personnes employées pour le signalage du grau (chenal) quy ne peuvent pas en demeurer esloignées comme aussy pour un signal et faré aux barques entrant dans ce grau fort esloigné dans la mer par les bancs de sable et escueils que sy rencontrent, nous sommes davis que soit faict dans lison des pougauds et sur lextremité diceluy du costé du midy le long de la rivière du Rosne a un lieu appelle lescot de fournier distant denviron une lieue de lad. tour du Tampan un nouveau bastiment en forme de tour quy sera appelle sy le conseil la pour agréable le petit fort de St Genyes... »

Transcription : Boyer (Jean), *La tour et le mas du Tampan*, Courrier du parc naturel régional de Camargue, n°16, 1978, Annexes.

Archives municipales d'Arles EE 17 pièce 13

Le 1<sup>er</sup> mai 1659, délibération du Conseil de ville décidant que la Tour du Tampan sera vendue à la personne qui en offre 3 000 livres.

Boyer (Jean), *La tour et le mas du Tampan*, Courrier du parc naturel régional de Camargue, n°16, 1978  
Archives municipales d'Arles BB 33 f° 352

Le 19 mai 1656, vente par la ville d'Arles à François Duport, écuyer :

« de la Tour ditte du Tampan et tous les bastiments en dépendant que lad. communauté a scituée dans la camargue ensemble les six cesterées terres et herbages mesure de dextre que lad. communauté sestoit réservée pour lusage du capitaine de lad. tour assise tout autour dicelle et le tout enclos dans le tènement de la vignolle appartenant aud. Sr Duport avec tout ce que dans led. tour et susd. six cesterées se trouve basti muré cloué affixé planté et radiqué et enterré leurs entrées issues droits et appartenances quelconques franchises de toutes censives pention droit de majeure et directe et pour commencer den jouir le premier jour du prochain mois de juin et ce pour et moyennant le prix et somme de trois mille livres quest le mesme pour lequel lad. tour et lesd. cesterées de terres luy ont este délibrées aux enchères publiques le jourd'hui par devant Mr le lieutenant de juge et viguier dud. Arles en présence de MM les consuls ... »

Transcription : Boyer (Jean), *La tour et le mas du Tampan*, Courrier du parc naturel régional de Camargue, n°16, 1978, Annexes.

Archives municipales d'Arles EE 17 pièce 25 (copie d'un contrat enregistré par le notaire Véran)

**- Estimes et cadastres**

1679 :

« Estime générale des biens de la ville d'Arles et au terroir dicelle » : La Vignolle et ses dépendances  
100 000 livres

Boyer (Jean), *La tour et le mas du Tampan*, Courrier du parc naturel régional de Camargue, n°16, 1978.  
Archives municipales d'Arles CC 19 f° 20

Le 09 septembre 1684, à la requête des créanciers de François Duport, Sieur de la Vignolle, est consigné un rapport d'estime du tènement de La Vignolle ainsi que des herbages d'amphize et de Cambeillongue, l'ensemble appartenant au Sr Duport.

Experts : François Lagier, arpenteur - Dominique Pilleporte, maçon et architecte - Louis Légier, menuisier

« Un mas et tènement situé en Camargues terroir dud. Arles appelé la Tour la Vignolle confrontant du levant la rivière du Rosne du midy une petite branche de lad. rivière appelée le ragerol du couchant les islons du canard et du poivre appartenant a ceste communauté et du septentrion autre terre dud. Sr Duport appelée amphize et les herbages du tènement du petit badon appartenant au Sr de Varadier escuyer de ceste ville la robine des salines entre deux »

Estimation de la Tour à 3 573 livres 6 sols et 2 deniers se décomposant comme suit :

. Le membre (pièce d'habitation) bas du costé du levant dans lequel il y a un four a cuire pain un four a pates et un puits avec sa potence fertpoulie	874 l. 5 s. 3 d.
. autre membre du costé du couchant duquel il y en a une partie occupée par led. four qui forme comme un demy plancher y ayant huit degrés pour y monter	590 l. 5 s. 3 d.
. le membre haut du costé du levant	643 l. 7 s. 7 d.
. la chambre joignant le membre précédent prenant jour du costé du midy	264 l. 2 s. 9 d.
. autre chambre a plain pied de la précédente prenant jour du costé du septentrion	222 l. 15 s. 8 d.
. les degrés depuis le second estage jusques a la terrasse et le pigeonnier au dessus	66 l.
. la terrasse avec ses murailles de contre corps et bardat (dallage)	396 l. 12 s.
. le pont levis le parepied et degrés murailles et voutes	394 l. 3 s. 1 d.
. un petit establon (petite étable) et bastiment joignant led. parepied	105 l. 14 s. 7 d.
. et finalement une vanade (bergerie) couverte de sagnes (roseau) appuyée contre lad. tour du costé du couchant	36 l.

Estimation des terres :

. En premier lieu la plateforme dud. Bastiment et vanade (bergerie) et relarg (étendue devant une maison) qui nous a rapporté contenir une cesterée 22 destres estimée	54 l. 18 s.
. jardin confrontant du levant du midy et du couchant un clos dherbages de lad. tour appelé le clos du jardin et du septentrion led. relarg fossés mitoyens contenant 50 destres	22 l. 10 s.
. clos d'herbages du jardin contenant 3 cesterées 87 destres	116 l. 2 s.
. un herbage appelé la losne (bras de rivière, eau morte) contenant 138 cesterées 6 destres	828 l. 7 s. 3 d.
. un clos d'herbages appelle le cheynon (petit chêne) contenant 47 cest. 10 dest.	1131 l. 8 s.
. la grand pred dud. Cheynon contenant 98 cest. 70 dest.	3948 l.
. un bois de saule confrontant du levant une plage raze de lad. tour contenant 4 cest. 90 dest.	58 l. 12 s.
. une plage raze confrontant du levant et septentrion le rosne contenant 11 cest. 52 dest.	34 l. 10 s. 8 d.
. petit pred du cheynon contenant 11 cest. 60 dest.	348 l. 6 s.
. un autre bois de saule contenant 4 cest. 39 dest.	52 l. 13 s. 8 d.
. une autre plage raze confrontant du levant le rosne contenant 2 cest. 75 dest	8 l. 5 s.

. le grand pred de la pradelle contenant 36 cest. 69 dest.	1100 l. 14 s.
. le petit pred de la pradelle (petite prairie) contenant 8 cest 28 dest.	273 l. 3 s. 10 d.
. une plantade (plantation) de saule avec un peu de bois vieux confrontant du levant le rosne contenant 10 cest. 29 dest.	123 l. 10 s. 8 d.
. autre bois de saule confrontant une plage raze contenant 7 cest. 16 dest.	85 l. 18 s. 5 d.
. une plage confrontant du levant le rosne contenant 2 cest. 45 dest.	7 l. 7 s.
. un clos dherbages appelle de la bize contenant 30 cest. 6 dest.	721 l. 8 s. 9 d.
. le clos appelle des jounettes (jonc ?) contenant 4 cest. 54 dest.	136 l. 4 s.
. le grand clos du mas ou de la tour qui confronte du levant le rosne contenant 1454 cest. 75 dest.	21821 l. 5 s.
. un autre clos appelle de bruscon (bruyère) confrontant du levant le précédent contenant 125 cest. 25 dest.	1503 l.
. autre partie du clos de bruscon contenant 516 cest. 31 dest.	3097 l. 17 s.
. clos dherbages appelle les luzernes qui confronte du levant le rosne contenant 910 cest. 46 dest.	9104 l. 12 s.
. un autre corps dherbages appelle le vignoulon contenant 444 cest. 64 dest.	5335 l. 14 s. 8 d.
. la palud de la tour de la vignole quelque peu de terrain complanté de tamaris et le fourgatié contenant 1334 cest. 60 dest.	3336 l. 10 s.
. une cabane construite dans le grans clos denviron 7 cannes longueur pour 3 largeur appartenant au rentier du Sieur Duport.	

#### Estimation du tènement d'Amphize :

Ce tènement confronte « du levant les paluds de ladite terre de la vignole du midy laffoux appelle des teses (allée d'arbres) du couchant les estangs de madame de fournelet et le levadon du salin et du septentrion led. levadon (petite digue) et la robine (canal) des salines icelle non comprise estimé le tout a 2062 cesterées et 50 destres

Considéré la qualité dicelle sa bonté valeur commodités incommodités lieu et situation heuesgard a une vieille mesure ruinée appelée nostre dame doumet qui est dans lad. terre et quelle se treuve servile et chargée du passage a perpétuité pour le Sieur de Varadier et les siens leurs fermiers valets et mercenaires avec leur bestail gros et menu de quelle nature quil soit pour aller et venir du tènement de badon du cassieu et du petit reiriegé appartenant audit Sieur de Varadier que pour abreuver led. bestail a lestang damphize et a ladite roubine du salin et ce par la draye et chemin accoustumé n'ayant point estimé une cabane d'environ cinq cannes de long pour trois de largeur construite dans la dite terre d'amphize ledit tourrier indicateur nous ayant dit qu'elle appartenait au rentier du Sieur Duport et le tou par nous bien considéré l'avons estimé et estimons a la somme de 22687 l. 10 s.

#### Estimation du tènement de Cambeylongue :

« confrontant du levant la phoux de canadeu du midy les plages razes du tampan du couchant herbages de la ville nostre dame de la mer et autres herbages appelle le lion appartenant au Sieur Pourquoié de ladite ville et du septentrion lestang appellé de madame et ledit aphoux de canadeu contenant 510 cesterées 4 destres estimé 4590 l. 7 s.

« Revenant le prix total des susdits biens par nous cy dessus esnoncés et estimés à la somme universelle de huitante mille cinq cens vingt sept livres quinze sols un denier 80527 l. 15 s. 1 d.

Ce montant correspond aux terres, à l'exclusion de la tour. Cependant, nos additions donnent un montant quelque peu différent : 80 528 l. 14 s. 11 d.

Viennent ensuite les montants alloués aux déplacements, aux paiements des intervenants et au coût du rapport pour la somme totale de 509 livres.

Boyer (Jean), *La tour et le mas du Tampan*, Courrier du parc naturel régional de Camargue, n°16, 1978.

Corrections de montants faites à partir du texte original.

Archives municipales d'Arles DD 55 f° 454 à 462



Cadastre XVIIIe siècle, tome premier (du commencement ou de la fin du XVIIe siècle) :

« Noble Louis Duport possède la tour et tenement de la vignolle herbages d'amphize et cambeylongues a ce compris ce qui est au dela des termes plantés en lannée 1666 tirant en la mer, non compris la collocation faite par M Barthelemy Chretien monte 41301 livres

Sa maison d'habitation a la paroisse nostre dame la principale estimée 4466 livres

Une partie d'une petite maison a la meme paroisse avec son mas et écurie estimée ladite partie 324 livres »

Boyer (Jean), *La tour et le mas du Tampan*, Courrier du parc naturel régional de Camargue, n°16, 1978  
Archives municipales d'Arles CC 24 p. 43

Au cours du XVIIIe siècle, le Mas de Tourvieille passe du domaine de la famille Duport dans celui de la famille de Vernon.

Dans le cadastre de 1791, il figure pour une contenance totale de 11 178 cesterées se décomposant comme suit :

. bâtiment de 3 mas et leur relarg (étendue devant une maison)	4 cest.
. jardin	4 cest.
. vignes	20 cest.
. marais	grosses cest.
. étangs et enfores	6 800 cest.
. herbages	3 200 cest.

Boyer (Jean), *La tour et le mas du Tampan*, Courrier du parc naturel régional de Camargue, n°16, 1978, p.7, n.5  
Cadastre d'Arles section AP f° 2412 et bibliothèque d'Arles, manuscrit 856

1794 :

« Productions des maisons de campagne construites dans le quartier de femme morte

Mas et Tour Vieille dit La Vignole et Vignolon

Ce bien fut vendu comme le précédent à M. Duport représenté par M. de Vernon

On y nourrit jusques à 2400 brebis

Je trouve dans un rapport de l'an 1603 à l'Hotel de Ville que le tènement qui était autrefois une isle contient ce qui est appelle Vignole 1409 seterées 8 dextres et ce qui est appelé Vignolon 160 seterées 50 dextres le tout mesure de dextres confrontant le tout du levant, midy et couchant les planes de l'auffa, et du nord l'affous de Grimaud et Badon

Bœufs	14
Chevaux et juments	37
Brebis et moutons	3388
Semence en tout grain	155 setiers

Véran (Pierre) – *Recherches pour la statistique de la ville d'Arles et son territoire*, 1790, p.316

Par acte de partage du 25 prairial An XII (25 juin 1804), le Mas de Tourvieille échoit aux dames de Tressemanes et de Saint Cricq, toutes deux nées Duport.

Le 24 mars 1821, il est acquis par Madame de Grille née Du Bouchage

Boyer (Jean), *La tour et le mas du Tampan*, Courrier du parc naturel régional de Camargue, n°16, 1978  
Cadastre d'Arles section AP f° 2413

**- Autres documents**

La tour du Tampan par Pierre Véran en 1790

Tour du Tampan aujourd'hui Tourvieille

Le Rhône ayant creusé un nouveau lit du côté du Plan du Bourg, la ville d'Arles y fit construire une tour qui fut Appellée Boulouvard dont je donnerai la description cy Après en parlant des tours qui ont été batties sur Les rives du Rhône du côté du Plan du Bourg L'inconstance de ce fleuve l'ayant obligé de quitter ce lit En l'année 1587 pour se jeter encore du côté de l'isle de Camargues, et parcourir l'espace que nous appelons aujourd'hui Bras de fer que j'ai décrit cy devant au chapitre 1<sup>er</sup> page 35 La ville d'Arles obtint bientôt après de sa Majesté la permission <sup>50</sup> De construire sur cette nouvelle branche une tour qui fut appelée Du Tapan et en conséquence elle donna le prixfait de sa Construction le 3<sup>e</sup> septembre 1607 <sup>51</sup> et eut l'avantage de la voir finir En l'année 1614. Bientôt après le S. Marc Taulemesse y fut nommé capitaine commandant Aux appointemens de \_\_\_\_\_ qui furent réduits en 16... a six cent livres Et enfin en 1641 à trois cent livres. Les atterrissemens considérables qui se firent sur les plages de la Mer rendirent bientôt inutile par son éloignement de l'embouchure Du Rhône la tour du tampan que la communauté d'Arles vendit Avec six setérées de terrain, attenant aycelle à M. Francois Duport propriétaire du territoire de la Vignole, moyenant la Somme de trois mille livres.

Véran (Pierre) – *Recherches pour la statistique de la ville d'Arles et son territoire*, 1790, Mémoires historiques sur le territoire de la ville d'Arles, chapitre X, p.219-220

---

<sup>50</sup> Par

La tour du tampan fut battie sur une isle appelée la quarantaine

<sup>51</sup> Par acte du 3<sup>e</sup> septembre 1607 notaire Daugières le prixfait de la tour du tampan fut donné au prix de 25° la canne carrée, et l'ouvrage ayant été reconnu en 1614 on y trouva 224 cannes carrées

5 pans ¼ montant ----- 5616 '8

le prix des degrés----- 531'18'79

voyez les mémoires de l'abbé Bonnemant sur l'histoire civile d'Arles tome 1er

## Pièces concernant la tour du Tampan, dans l'ordre chronologique

Date	Cote	Document	Remarques
16.06.1470	EE 17 pièce 16	Lettres patentes du Roi René autorisant la construction d'une défense sur le Rhône	Copie du XVIIe s.
02.06.1607	EE 17 pièce 20	Arrêt du Conseil du Roi annulant la permission de B. Brispan de construire une tour alors que la Tour de Boulevois est en fonction	
03.09.1607	EE 17 pièce 21	Prix-fait à Barthélémy Juran pour la construction de la Tour du Tampan	Acte original aux Archives départ. 405 E 695 f° 1142
12.04.1614	CC 624 n° 214	Mandat de 600 livres à Barthélémy Juran	
20.05.1614	CC 624 n° 214	Mandat de 600 livres à Barthélémy Juran	
09.06.1614	EE 17 pièce 20	Arpentage des 60 cesterées d'herbages pour et autour de la Tour du Tampan	
22.07.1614	CC 624 n° 214	Mandat de 300 livres à Barthélémy Juran	
28.07.1614	CC 624 n° 123	Mandat de 48 livres pour la gravure des armoiries sur marbre à poser sur la Tour du Tampan	
01.10.1614	CC 624 n° 214	Mandat de 300 livres à Barthélémy Juran	
26.10.1614	BB 21 f° 604 v°	Demande de réception des travaux	
04.12.1614	CC 624 n° 280	Rapport de réception des travaux par Antoine Borel, architecte de la ville d'Arles	
12.12.1614		Mandat de 1416 livres et 8 sols à Barthélémy Juran, solde du montant total de 5616 l. 8 s.	
17.12.1614		Mandat de 110 livres pour les menuiseries de la Tour	
24.12.1614	405 E 696 f° 1071	Prix-fait à Antoine Bouche et Pierre Bergeret pour les escaliers et rampe d'accès de la Tour, un four, une cheminée, une cloison pour séparer en 2 la chambre du capitaine	
27.12.1614	CC 624 n° 324	Mandat de 150 livres à A. Bouche et P. Bergeret	
18.04.1615	CC 625 n° 3	Mandat de 150 livres à A. Bouche et P. Bergeret	
01.06.1615	EE 17 pièce 12	Inventaire du mobilier militaire contenu dans la Tour	
06.06.1615	CC 625 n° 52	Mandat de 75 livres à A. Bouche et P. Bergeret	
08.06.1615	BB 23 f° 37	Délibération du Conseil pour l'achat d'une cabane et d'un jardin pour l'usage du capitaine et pour décider la démolition des fortifications de la Tour du Balouard et la conservation du donjon	
17.07.1615	CC 625 n° 94	Mandat pour affuts et roue pour acheminer l'artillerie de l'arsenal à la Tour ainsi que pour ferrer deux canons	
12.10.1615	CC 625 n° 164	Mandat pour installation de 3 mousquets et 1 arquebuse avec leurs baguettes	
15.10.1615	CC 625 n° 167	Mandat pour le transport en bateau des canons et mousquets avec leurs affuts et rouaiges	
15.03.1616	CC 625 n° 32	Mandat de 70 livres à A. Bouche et P.	

26.06.1616	BB 23 <sup>o</sup> 140 v <sup>o</sup>	Bergeret, pour les escaliers, four et cloison Délibération du Conseil pour réserver 6 cesterées de terre autour de la Tour pour le capitaine, pour 4 chevaux et 30 moutons 1640 Estimation du paty de la Vignole à 5002 cesterées et 95 dextres (soit 1310,45 hectares) pour une somme de 26000 livres	
25.06.1647	DD 55 <sup>o</sup> 330 à 354	Différent entre la Communauté d'Arles et Richard Duport sur les titres de propriété. au Enquêtes respectives et visite des lieux	
06.07.1647			
08.07.1647	DD 55 <sup>o</sup> 355	Plan couleur de la Tour du Tampan et terres associées pour servir à la sentence arbitrale entre la Communauté et Richard Duport	
10.07.1647	DD 55 <sup>o</sup> 356 à 358	Sentence arbitrale déclarant les 6 cesterées et autres plages appartenant en toute propriété à la Communauté	
01.05.1656	BB 33 <sup>o</sup> 13	Délibération du Conseil pour l'éventuel démolition de la Tour du Tampan, désormais trop éloignée du Rhône	
10.05.1656	EE 17 pièce 13	Rapport sur la Tour du Tampan qui n'assure plus son rôle et proposition de construire un petit fort St Genyes	
13.09.1656	BB 75 III. F <sup>o</sup> 28 DD 77 <sup>o</sup> 108	Prix-fait à Claude et Nicolas Lieutard pour la construction du petit fort de Saint-Genest	Copie d'actes des notaires Véran et Brunet
01.05.1659	BB 33 <sup>o</sup> 352	Délibération du Conseil pour la vente de la Tour du Tampan	
19.05.1659	EE 17 pièce 25	Vente de la Tour, des bâtiments et des 6 cesterées de terre à François Duport, par ailleurs propriétaire des terres du Vignolle	Copie d'un contrat du notaire Véran
1679	CC 19 <sup>o</sup> 20	Estimation de la Vignolle et de ses dépendances à 100000 livres	
09.09.1684	DD 55 <sup>o</sup> 454 à 462	Estimation très détaillée des terres du Vignolle, d'Amphize et de Cambeilongue	
XVIIIe s.	CC 24 p. 43	La Vignolle, Amphize et Cambeylongue appartiennent à Louis Duport et sont estimés à 41301 livres	
1794	Ms 500	Élevage et productions de la Vignole	Ouvrage de Pierre Véran

## Cote :

En noir : Archives municipales d'Arles

En marron : Archives départementales des Bouches-du-Rhône

En orange : Médiathèque d'Arles, fonds patrimoniaux

## Archive :

En noir : d'après Jean Boyer

En bleu : compléments

### III La tour Saint Genest

La tour du Tampan étant devenue inutile par des raisons que je viens de donner, la communauté d'Arles obtint du Roi la permission d'en construire une nouvelle à 2600 toises plus bas <sup>52</sup> et on donna à cette tour dont le prixfut fut accordé en 1656 le nom de tour St Genest. Sa construction fut finie en 1659, et le Capitaine commandant y fut établi sous les mêmes émoussions qu'il jouissait auparavant ; mais le Rhône ayant changé son cours au commencement du 18<sup>e</sup> siècle et s'étant creusé un lit perpendiculaire à la mer dans le canal des Launes dont j'ai parlé ci devant au chapitre page cette dernière tour devint encore inutile, et l'abandon qu'on en a fait l'expose à une chute prochaine M. le comte de Vernon possesseur actuel de la tour du tampan sans avoir égard à l'utilité de la tour St Genest qui sert cependant de signal de reconnaissance aux navigateurs qui sont quelques fois en danger sur la mer dans les parages, se permit il y a quelques années d'en démolir la partie la plus élevée et la chapelle qui y était construite, pour transporter les matériaux dans ses domaines qui en sont peu éloignés, mais sur des plaintes qui furent portées aux consuls, il discontinua son projet.

Après avoir décrit les différentes tours qui ont été construites dans l'isle de Camargues sur les branches du Rhône appellées La Cappe, Malusclat, et sur la principale branche de ce même Rhône, je vais rapporter celles qui ont été édifiées dans la partie que nous appelons Plan du Bourg depuis la ville d'Arles jusqu'à la mer.

Véran (Pierre) – *Recherches pour la statistique de la ville d'Arles et son territoire*, 1790, Mémoires historiques sur le territoire de la ville d'Arles, chapitre X, p.221-222.

---

<sup>52</sup> La tour St Genest fut construite sur l'isle des Pougards qui fut unie dans la suite à celles du Laganelle ht du Sauze. Voyez la vente papée en 1720 de ces isles à M. le duc de Pillard  
Par les conseils municipaux des 1<sup>er</sup> et 28<sup>e</sup> may 1656 on voit que le prixfait de La tour St Genest fut donné moyennant le prix de 5680 ly... 5680'  
Dans le registre des contrats de l'hotel de ville, on trouve un acte du 11<sup>e</sup> février 1659 par lequel il est accordé aux entrepreneurs la somme de 2286'6sols d'augmentation

2286'6s

-----  
7966'6s

#### IV Autres tours

Des forteresses anciennes et modernes sur les bords du grand Rhône dans le territoire d'Arles, et de ses capitaines commandans. la ville d'Arles voulant se maintenir de tous les temps, dans un état respectable, et à l'abri de ses ennemis, lui fit établir sur les différentes branches du Rhône de distance en distance différentes forteresses soit pour sa défense, soit pour guider les navigateurs. Mais les eaux du fleuve ayant souvent changé de lits plusieurs de ses forteresses ou tours ont été abandonnées pour être devenues inutiles. Quoiqu'il en soit je vais donner un tableau de celles qui sont venues à ma connaissance.

#### Château de la Cappe

Une des plus anciennes forteresses que nous ayons connaissance est celle qu'on appelait château de la cappe, elle était située du côté de l'isle de coussargues a une petite lieue de la ville, sur une branche du Rhône qui a longtemps porté son nom et dont j'ay parlé cy devant au chapitre I page 13. Je ne sais en quel temps ce château fut démoli.

#### Tour de Mondony, Tour Blanche

Sur la même branche de la cappe, nous trouvons deux tours qui existent encore, l'une appelée Mondony<sup>53</sup> et l'autre tour Blanche<sup>54</sup>

#### Tour de Mejanes

La tour de Mejanes fut dite également construite sur la branche de la cappe tout pres de l'étang du Vacarés<sup>55</sup> a une lieue environ de cette tour et au couchant du mas dit Caltat on trouve des vestiges d'un grand édifice et on y découvre encore des tuilles plates avec un rebord a chaque cote de la longueur

#### Fort de Pasques

Le fort dit de Pasques prend son nom à ce qu'on prétend de ce que

---

<sup>53</sup>. La tour de Mondony -----

<sup>54</sup>. -----

<sup>55</sup>. La tour de Mejanes appartenait en 1446 à la maison de ....., elle appartient en 1790 à celle de Meyran Lagoy.

l'on en jetta les fondemens le jour de Pasques de l'an 1593, il fut construit sur la branche principale du Rhône du coté de l'isle de camargues à une lieue et tiers de la ville, il en est beaucoup parlé dans les guerres de la ligue, et il fut démoli en 1595 <sup>56</sup> cette tour avait 5 toises de longueur pour 4 de largeur

### Tour d'Amphoux

La tour d'Amphoux <sup>57</sup> fut battie pour la défense du territoire, elle était située sur la grande branche du Rhône qui prenait sa source proche le fort de Pasques. Elle avait trois étages, environ 4 cannes et demi en carré, ses murs avaient six pans d'épaisseur.

### Tour de Menefrech ou Mourrefrech

Il est fait mention de cette tour dans une reconnaissance papée en faveur de l'archeveque par Rostang qunteleny et Pierre de Vérune en l'an 1267. Et dans plusieurs autres relatives à cette tour et au domaine y contigu. Dans la suite cette tour fut acquise par les Hospitaliers de S. Jean de Jérusalem aujourd'hui appellees chevaliers de Malte.

### Tour de Malusclat

A quatre lieues et trois quarts de la ville du cotté de Camargues la communauté d'Arles fit battir un fort ou si l'on veut une tour dite de Malusclat, sur une branche du Rhône qui a porté ce nom et qui allait se jeter dans la mer comme j'ai dit cy devant au chapitre I page 13 du cotte De notre Dame d'ulmet près de Vacares. Durant les guerres que la ville d'Arles eut à soutenir dans le quinzième siècle, le viguier de Lunel s'empara de cette tour le 29<sup>e</sup> xxxx 1456 à l'aide de quelques troupes qu'il commandait, et a la faveur d'une baisse des eaux du fleuve, et encore du fléau de la peste qui dans ce temps là affligeait les citoyens d'Arles : mais les ennemis ayant été forcés de quitter ce poste, la communauté d'Arles délibéra le 20<sup>e</sup> avril 1469 de démolir cette tour, ce qui fut executé peu de temps après. Je trouve qu'à cette époque Fulqueties de Turce, ou bien Fulquet de Latour en avait le commandement.

### Tour du Valat, du Brau, de Vazel, de Fumières

---

<sup>57</sup> . amphoux dérive son nom d'amphuxy citoyen d'Arles ci après chapitre 12 page 289

Il est probable que dans le temps que la branche du Rhône dite Malusclat existait, il fut construit sur Les deux rives des tours que nous appelons aujourd'hui Du Valat<sup>58</sup> du Brau<sup>59</sup> et de Vazel<sup>60</sup> il est fait mention de la 1ere aux inventaires des titres de l'archeveque sous l'année 1206 dans un voyage que j'ai fait en Camargais dans le mois de xxxx 1799 j'ai vérifié et bien reconnu qu'une branche du Rhône qui prenait sa source par le château de l'armillière passait entre les tours du Brau et de Vazel distante l'une de l'autre d'environ 500 toises et allait porter ses eaux à Laller pres notre Dame d'Ulmet j'ai observé aussi que cette branche se divisait en deux pour sa source et que celle ci passait sur les territoires des mas Dacabane et Roumieu, et allait passer du coté du château de Mejanes et qu'on appelait cette branche le Rhône St Ferreol D'après la toise que j'ai fait, j'ai trouvé que la tour du Brau était une petite tour carrée d'environ 4 toises en tout sens, et avait environ 5 toises de hauteur on y voit encore du coté du levant des vestiges de créneaux et meurtrières La tour de Vazel avait la même largeur et la même hauteur que la précédente on y voit du coté du nord des vestiges de créneaux. Il y avait encore dans ces quartiers une tour appelée de furmière mais je n'ai pas pu jusques aprésent trouver des titres avec positifs pour en établir la Véritable xxxxxxxx.

#### Tours d'Allein, de Montlegés, de Champtarcier, de Parade ou Racesia La Porcellete

Jusqu'à présent je n'ai trouvé aucun titre qui m'apprennent que les tours cydessus ayant été construites positivement pour la défense du territoire et pour la protection du commerce cependant leurs positions semblent ne faire aucun doute sur ce sujet et dans ce cas, je dirai que la tour d'Alleins<sup>61</sup> était construite à une lieue de la ville dominant d'un cote sur une branche du Rhône dite Lobarés dont j'ai parlé cy devant au chapitre page et de l'autre sur la branche principale de ce même Rhône ; que la seconde dite de Montleger<sup>62</sup> était battie à demi lieue plus bas précisément sur les bords du grand Rhône ; que la troisième appelée Champtarcier<sup>63</sup>

<sup>58</sup> . Cette tour appartient aujourd'hui à l'archeveque d'Arles, voyez cy après au chapitre 12 page 309. Elle était construite dans un quartier au midy de frolose (?) ou en trouver quelques illi xxxx vestiges dans un herbage appelé fourrasse dépendant de la tour du Valat

<sup>59</sup> . Cette tour et son domaine appartiennent à présent au chapitre métropolitain de l'église d'Arles, voyez ci-après au chapitre 12 page 302 je crois que c'est celle qui existait en 1445 sous le nom de Malgassan voyez tome 4 année 1445.

<sup>60</sup> . Cette tour appartient à Madame de Sabatier l'armillière veuve de M Barthélémy Danthonelle, voyez au chapitre 12 je trouve un acte d'achapt d'un gros d'argent de censé du 25° aout 1432 Mne Pangonis à d'étendu ....

<sup>61</sup> . Cette tour porte le nom de l'ancienne maison de Reinaud d'Allein qui habitait autrefois la ville d'Arles, elle appartient aujourd'hui à M. le Marquis de Vence

<sup>62</sup> . La maison de château neuf Montleger a possédé autrefois cette tour qui appartient aujourd'hui à M d'Astier et était anciennement appelée tour de Flory. Elle fut vendue sous le nom par M. Jean Dequiqueran et Dame de Boic sa femme par acte du 20 janvier 1529 notaire Jean decamaret

<sup>63</sup> La tour de Champtarcier anciennement appelée de Fieux a appartenu à la maison de Barras la Peune, elle est possédée maintenant par les Sr Bourret avocat. Cette tour était très forte et avait environ 5 cannes en carré, dans



est à trois lieues de la ville également sur les bords du Rhône enfin que la quatrième tour appelée Parade<sup>64</sup> un peu éloignée du grand Rhône a près de deux lieues plus bas que la précédente, était construite entièrement sur une branche du Rhône qu'on appelle aujourd'hui bras mort dont j'ai parlé cy devant au chapitre page .

#### Tour de Mieve ou Romieve<sup>65</sup>

La carte du territoire de l'Erssalle dressées en 1703 par le S. Imber géomètre dont on peut voir une copie à la fin de ce volume page nous fait connaître non seulement l'emplacement de la tour du Boulevard dont il sera parlé cy après, mais encore elle nous indique les vestiges d'une tour beaucoup plus ancienne qu'il appelle tour de Mieve. On voit par cette carte qu'elle était sur les cotés du Rhône comme aujourd'hui sous le de bras mort, qu'elle était à environ 2200 toises à l'est de la tour du Boulevard presque sur les plages de l'étang decaban éloigné seulement de la mer d'environ 1600 toises jusqu'à présent je n'ai trouvé aucun titre qui nous fasse connaître l'époque de sa construction. Tout ce que je sais c'est que dans le 15 siècle un Jean Homieu ( ?) possédait un domaine près l'isle de Lansar ( ?)<sup>66</sup>

#### Tour d'Odor ou Ador

Dans le verbal de Pilite des limites des territoires d'Arles et Fos faite en 1429 par le viguier et consuls d'Arles que sur la montagne d'Odon près l'isle de Lansac et la mer, il y ait anciennement une tour il y a lieu de croire que cette tour qui est sur le domaine d'Arles avait été bâtie par la ville d'Arles dans le temps qu'une branche du Rhône se jetait dans la mer dans ce quartier.

Véran (Pierre) – *Recherches pour la statistique de la ville d'Arles et son territoire*, 1790, Mémoires historiques sur le territoire de la ville d'Arles, chapitre X, p.215 à 219 ; 222-223 et 230.

---

son intérieur était une chapelle dédiée à St Charles, le tout fut démoli environ l'an 1787. xxx Je parle que cette tour après le nom de champtercier d'une terre noble à une lieue et demie du digne qui porte le nom de Champtercier patrie du fameux Gasseudi ( ?). Voyez le voyage littéraire de provence par imprimé en 1780 page 106.

<sup>64</sup> . Le nom de cette tour dérive de celui de la maison Parade qui la possédée, elle appartient aujourd'hui à la maison de l'Estang dans laquelle a pris fin celle de Parade

<sup>65</sup> . Le Se ..... professeur de mathématique, des embouchures du Rhône xxxx en 17.. désigne cette tour sous le nom de Romieve

Mer dans l'inventaire des titres de l'archevêché par Charles Gaignon en 1645 J'ai lu qu'en 1267 le 4eme des calendes de juin, dame Alaratie du Porcellet fit Hommage à l'archeveque d'Arles de l'affar appelle La Fieu (Tour Champtercier) de celui du Racesia (La Porcellete) où il y avait une tour, et de l'affar De Galignan.

<sup>66</sup> . Voyez les limites d'Arles et de Fos dans mes essais historiques sur le territoire d'Arles servant de suite à l'histoire de cette ville tome 3 chapitre 54 page 652.